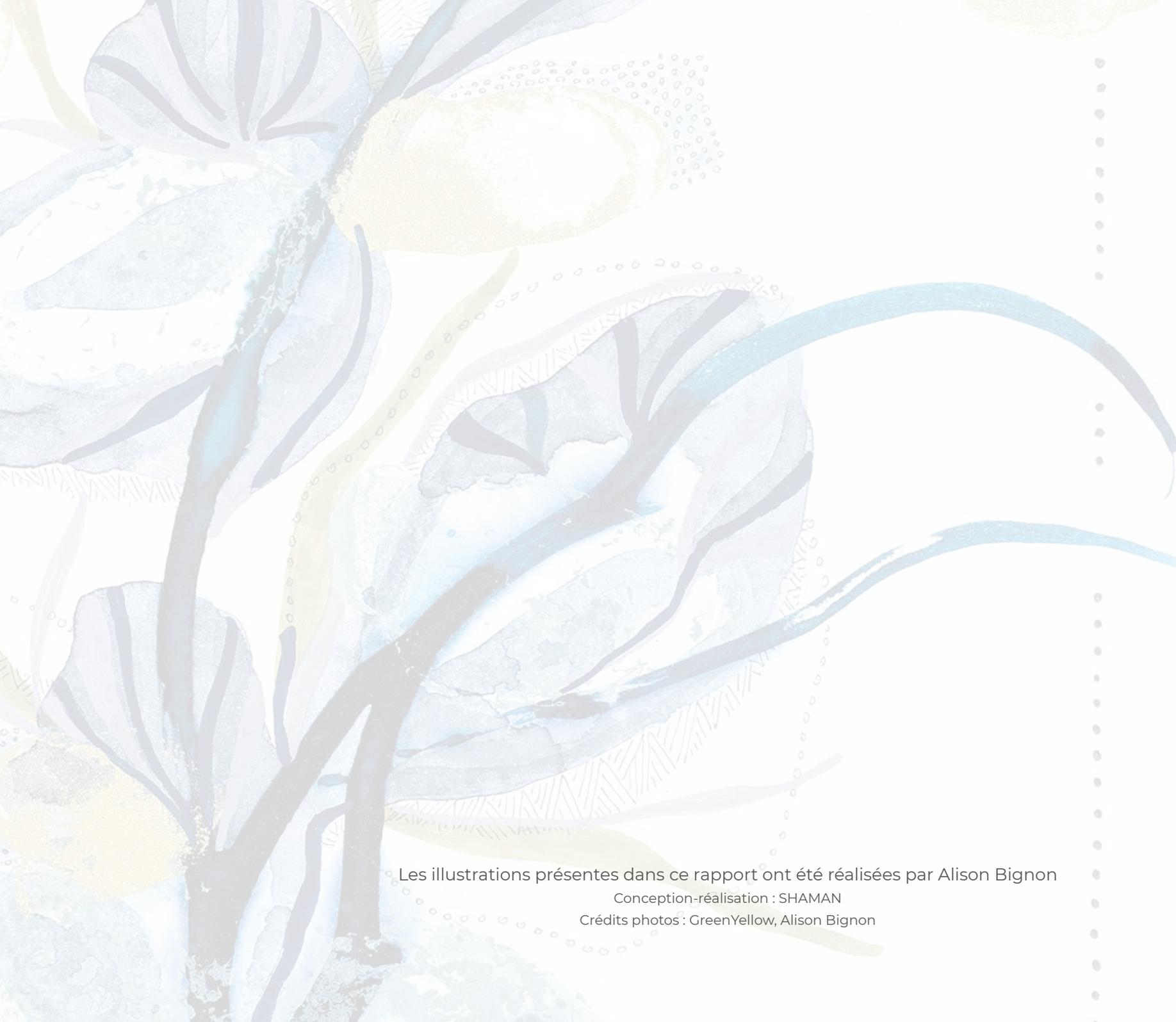




2024

R A P P O R T R S E

greenyellow
SHIFT TO PROFITABLE ENERGY!



Les illustrations présentes dans ce rapport ont été réalisées par Alison Bignon

Conception-réalisation : SHAMAN

Crédits photos : GreenYellow, Alison Bignon

Sommaire

RAPPORT ANNUEL RSE 2024

Édito	– 5
Impact RSE	– 9
Modèle d'affaires du décentralisé	– 10
Chaîne de valeur	– 12
Gouvernance et risques	– 14
Analyse de Double Matérialité	– 16
Feuille de route 2025	– 18
Taxonomie Européenne	– 52

ENVIRONNEMENT

–21

SOCIAL &
SOCÉTAL

–33

GOVERNANCE

–47



Nos activités et impact

+1 300 clients

Plus de 1 GWc

installés et en opération*

Près de 900 collaborateurs

Plus de 1 TWh

de volume économisé
chez nos clients

* Comptabilise tous les projets en opération, détenus en totalité ou partiellement par GreenYellow au 31/12/2024.

NOTRE ADN

GreenYellow, société française fondée en 2007, est devenue en 18 ans un acteur majeur de la transition énergétique décentralisée en France et à l'international. Véritable allié des entreprises C&I* et des collectivités locales, elle les accompagne dans leur trajectoire de décarbonation et leur quête d'indépendance énergétique.

Depuis 2022, le groupe a consolidé sa position avec le soutien d'Ardian, société d'investissement de premier plan à l'échelle mondiale, qui a acquis une participation majoritaire via son fonds Infrastructure.

Opérateur de long terme, GreenYellow détient et exploite ses actifs à travers des contrats pouvant aller jusqu'à 30 ans. La majorité de ses projets énergétiques sont implantés directement sur les sites de ses clients.

Son engagement va bien au-delà de la mise en œuvre : il garantit la performance et la disponibilité des actifs déployés sur toute la durée contractuelle. Ce positionnement unique permet d'offrir des solutions clés en main, sur-mesure, compétitives et durables, maximisant ainsi les bénéfices économiques et environnementaux de ses clients.

En proposant des offres intégralement financées, GreenYellow accélère la transition énergétique de ses clients en leur apportant des solutions concrètes, immédiates et profitables pour réduire leur empreinte carbone et accroître leur compétitivité.

*C&I : Commerciaux : entreprises et commerces, & Industriels : usines et installations industrielles

Édito

Impacts et résultats 2024 : en bref

En 2024, GreenYellow atteint sa cible quant au premier enjeu RSE de l'entreprise : la décarbonation de l'énergie de nos clients. Notre impact est estimé à 546 000 tCO₂e évitées, à peu près équivalent à ce qu'une ville comme Séville émet chaque année. Une belle performance dont nous nous réjouissons ! La feuille de route 2024 a fait progresser l'ensemble de l'écosystème : 1300 sites audités sous l'angle Santé & Sécurité, 39,9% de femmes et 31% dans les rangs managériaux, plus de 35 heures de formation en moyenne par collaborateur, 1600 personnes directement sensibilisées



ALEXANDRA MANNAÏ
HEAD OF CSR
& TRANSFORMATION

aux enjeux climatiques (fresques, ateliers, conférences, ...), 10 000 bénéficiaires d'actions de solidarité, 5 entreprises paires embarquées dans une démarche d'audits fournisseurs mutualisée. En matière de gouvernance, notre politique d'exclusion a vu le jour et le partage de la valeur a commencé à se matérialiser en France avec la création d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) souscrit par presque 70% des collaborateurs ! Autant d'actions qui témoignent de l'engagement spontané et authentique de nos équipes, et qui se traduisent depuis 4 ans par la médaille d'or EcoVadis.

Enclencher l'ascension du "sommet CSRD"

Tout en soutenant la philosophie sous-jacente des normes européennes ESG (CSRD, CSDDD, Taxonomie Européenne), nous avons estimé que leur transposition dans la loi française posait un niveau d'exigence très conséquent. Notre parti pris a donc

été de traiter la part obligatoire de la directive et de ses standards. Concrètement, cela impliquait : la réalisation de la DMA¹ la description fine de notre modèle d'affaires et chaîne de valeur, une révision complète de notre base d'indicateurs et l'intégration d'une centaine d'indicateurs supplémentaires. A cela s'ajoutait la complexification du périmètre d'application : un nombre de pays accru, de nouvelles recrues parmi nos contributeurs (la plupart non aguerris au reporting ESG), et le processus d'audit à blanc que nous avons enclenché pour mieux appréhender cette transition. D'aucun aurait dit : "mission impossible".

Un bilan des courses surprenant

Un premier constat : notre campagne RSE 2024 s'est déroulée de façon plus fluide et plus qualitative que toutes les années précédentes. Notre politique RSE et le rapport qui en découle gagnent en clarté, en pertinence et en précision. Nos contributeurs sont davantage responsabilisés, à tous les niveaux : producteurs d'informations, valideurs, relecteurs, comité d'arbitrage... La structuration des flux d'information est devenue plus robuste, plus automatisée aussi. Du côté de la DMA, là aussi "que du positif" : cet exercice d'écoute renforce les liens avec nos parties prenantes internes et externes ; l'alignement entre performance ESG et performance financière est explicite ; notre comité de direction s'est pleinement impliqué dans cet exercice et désormais l'utilise pour mieux prioriser la feuille de route ESG. En viendrait-on à regretter la directive "Omnibus" ?

Seul on va plus vite...

La France avait placé la barre trop haute, que seules quelques entreprises pouvaient espérer atteindre. Moins d'indicateurs, plus de temps pour se préparer, mieux doser la profondeur de la publication pour s'attacher à l'essentiel : de façon pragmatique, nous

accueillons donc favorablement la perspective de simplification des normes. D'autant plus qu'elle devrait aboutir à un référentiel adapté aux ETI de moins de 1000 salariés, telles que GreenYellow. Ce pragmatisme normatif aura toutefois un biais : le potentiel ralentissement dans la mobilisation d'un ensemble large d'entreprises, à accélérer l'engagement sur les sujets ESG, bref à tirer tout le monde vers le haut. Dit autrement, cela signifie que l'évangélisation ESG, notamment de la supply chain amont, va (encore) reposer sur nos épaules, entreprises privées. Il nous faut donc aller de l'avant en étant créatifs...

...mais ensemble on va plus loin

Fidèles à notre devise RSE (« *together let's impulse positive change* »), nous voulons garder le cap d'une politique RSE volontariste et qui fait bouger les lignes d'un écosystème parfois très large. Plus de 900 collaborateurs, 1300 clients, plusieurs milliers de sites et de fournisseurs... Notre ambition ESG trouve dans son essence-même les vecteurs pour se réaliser : depuis 6 ans maintenant, nous pratiquons la collaboration, la coopération et la mutualisation pour générer de l'impact. En interne bien évidemment, en ayant à l'esprit d'identifier les synergies entre nos métiers. Et en externe surtout : depuis toujours, nous travaillons de concert avec nos actionnaires sur les thèmes ESG (Casino puis désormais Ardian et Tikehau), renforçant nos expertises réciproques. Et depuis 2 ans maintenant, GreenYellow rassemble un groupe de pairs des énergies renouvelables pour mutualiser les efforts d'audit et de traçabilité fournisseur. Au travers de l'ICS, un organisme neutre et rodé à ces pratiques, et avec le soutien de Gaïana, nous nous réjouissons des progrès réalisés et de l'accélération de ce programme en 2025 par l'arrivée de nouveaux contributeurs !

1. Double Materiality Assessment

Notre plateforme

D'OFFRES DE DÉCARBONATION

GreenYellow a développé une plateforme unique et globale d'offres pour accélérer la décarbonation et renforcer la compétitivité de ses clients. En tant qu'intégrateurs de solutions, nos experts GreenYellow proposent une approche sur-mesure, adaptée aux besoins et spécificités de chaque client. Notre modèle repose sur des offres "As-a-Service", permettant aux clients de bénéficier d'équipements sans investissement initial.

#SHIFTPRODUCTION

Production d'énergie solaire (PV)

Produire de l'énergie verte, locale et compétitive

GreenYellow conçoit, finance avec des options flexibles et avantageuses, installe, exploite et assure la maintenance de centrales solaires, adaptées aux besoins du client et aux spécificités du site. Les projets peuvent prendre différentes formes : toitures, ombrières de parking, centrales au sol ou encore flottantes sur bassin de rétention. Les centrales peuvent être connectées au réseau électrique (injection réseau), configurées pour l'autoconsommation, ou encore être sur un modèle hybride (injection réseau + autoconsommation), offrant ainsi une flexibilité totale selon les besoins énergétiques et les réglementations locales en vigueur.

#SHIFTSTORAGE

Stockage d'énergie (BESS)

Maximiser leur indépendance énergétique et optimiser leurs coûts grâce au stockage intelligent de l'énergie

Les solutions de stockage d'énergie/BESS* sécurisent l'approvisionnement en électricité des sites client et réduisent leur dépendance au réseau, tout en offrant une flexibilité accrue. En stand-alone, elles permettent d'optimiser les coûts en déplaçant la consommation d'énergie, en stockant l'électricité lorsque les prix sont bas et en limitant la consommation lors des périodes de forte demande. Jumelées à du photovoltaïque en autoconsommation, elles stockent l'excédent d'énergie solaire produit en journée, et pour la mobilité électrique (IRVE) elles allègent la demande de puissance sur le réseau lors des pics de consommation.

*BESS : "Battery Energy Storage System", soit "Système de Stockage d'Énergie par Batterie", en français.

#SHIFTEFFICIENCY

Efficacité Énergétique (EE) et Utilities-as-a-Service (UaaS)

Optimiser leurs consommations énergétiques et réduire leur empreinte carbone

GreenYellow accompagne ses clients dans la décarbonation de leur production d'utilités, en favorisant l'électrification des usages et la modernisation des équipements énergivores dans les domaines de la production de froid, chaleur, air comprimé, vapeur, etc.

En tant qu'intégrateur et opérateur, GreenYellow prend en charge l'ensemble du processus depuis l'audit énergétique, le financement, la conception des solutions, jusqu'à leur mise en œuvre et leur exploitation sur le long terme, avec une garantie de performance ou de disponibilité.

#SHIFTMOBILITY

Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE)

Contribuer à rendre la mobilité électrique accessible et booster l'attractivité de leurs sites grâce aux bornes de recharge

GreenYellow propose une offre clé en main, sans investissement, incluant l'étude, le financement, l'installation, la gestion monétique et la maintenance des bornes. Notre solution associe un mix de puissances adaptées aux besoins des usagers, avec la possibilité d'intégrer un système de stockage d'énergie pour accélérer la mise en service et optimiser la performance énergétique. L'expérience de recharge est simplifiée, les coûts sont maîtrisés, et les sites client sont valorisés pour la mobilité électrique de demain.



Une présence aux 4 coins du globe

L'urgence climatique est une réalité qui concerne toute la planète, et la transition énergétique est devenue l'affaire de tous. Pour GreenYellow, être l'allié de nos parties prenantes repose avant tout sur une intégration locale forte.

Nos experts conçoivent des solutions sur-mesure, adaptées aux géographies, aux réglementations locales, aux enjeux sectoriels, aux attentes spécifiques des entreprises et des institutions. Elles sont soutenues par des équipes Corporate qui animent les filières métier et harmonisent les pratiques entre les entités.

Nous avons choisi de conjuguer la puissance d'un acteur international et la proximité d'experts locaux immédiatement opérationnels. Afin de toujours mieux répondre aux besoins de nos clients, entreprises ou collectivités, mono-site ou multi-sites, GreenYellow rayonnait dans près de 20 pays aux 4 coins du globe.



Dates clef

2007

- Création de GreenYellow

2011

- Élargissement de notre offre avec l'Efficacité Énergétique

2012

- Création de GreenYellow en Colombie

2014

- Création de GreenYellow au Brésil, en Thaïlande et en Océan Indien

2018

- Lancement de ReservoirSun Joint Venture avec ENGIE
- Entrée de deux nouveaux actionnaires : Tikehau Capital et Bpifrance

2020

- Création de GreenYellow au Vietnam et en Afrique du Sud

2021

- Entrée en Europe de l'Est
- Partenariat stratégique avec Schneider Electric en efficacité énergétique

2022

- Ardian devient l'actionnaire majoritaire de GreenYellow
- Création de GreenYellow Iberia (Espagne/Portugal)

2023

- Nouveaux partenariats Microgrids avec Schneider Electric
- Acquisition à 100% des parts de ReservoirSun et fusion des activités solaires en France

2024

- Alliance stratégique avec Enhol
- Acquisition de Grow Energy Management (GEM)
- Partenariat avec Rexel France
- Création de GreenYellow en Italie
- Casino cède sa participation résiduelle à Ardian et Bpifrance

Nos ambitions et valeurs

Portée par un nouvel élan avec l'arrivée d'Ardian, l'équipe dirigeante de GreenYellow a formalisé son identité culturelle. À travers un travail collaboratif impliquant toutes les Business Units et les dirigeants, nous avons construit le *GreenYellow Culture Code*. Ce référentiel définit notre mission, notre ambition et nos valeurs, tout en précisant les comportements à adopter pour guider nos équipes au quotidien.

NOTRE MISSION

GreenYellow, un accélérateur engagé pour la transition énergétique.

Comment ? En accompagnant nos clients, entreprises des secteurs C&I et collectivités locales, dans leur trajectoire de décarbonation et leur quête d'indépendance énergétique. Notre expertise et nos offres, intégralement financées, leur apportent des solutions concrètes, immédiates et profitables pour réduire leur empreinte carbone et accroître leur compétitivité.

NOS AMBITIONS

Pour incarner notre nouvelle vision, nous avons défini quatre ambitions majeures qui guident toutes nos actions.

- #01 Leader de la transition énergétique
- #02 Top employeur
- #03 Entreprise préférée de nos clients
- #04 Champion de la mesure et de l'intelligence des données

NOS VALEURS

GreenYellow s'appuie sur des valeurs fondamentales qui guident ses actions et ses relations avec l'ensemble des parties prenantes.

Expertise

Avoir des connaissances approfondies et exceller dans les domaines dans lesquels nous sommes actifs, offrant la plus haute qualité de service à nos clients et à nos équipes. Nous visons à offrir une expertise pratique et efficace.

Engagement

Être pleinement engagé et donner le meilleur de nous-mêmes dans tout ce que nous entreprenons. S'engager, c'est avoir le sens des responsabilités : être dédié à nos clients, à notre performance et à la croissance de nos partenaires, et rendre cela économiquement viable dans la durée.

Esprit d'équipe

Mener des activités tournées vers la réussite collective à tous les niveaux : zones géographiques et Métiers, et partager les mêmes valeurs pour atteindre des objectifs communs. L'esprit d'équipe doit être animé par l'entraide, la solidarité, la bienveillance et le respect.

Conquête

Dépasser les modèles établis et nourrir une soif constante de croissance. Repousser les limites sur tous les fronts : nouveaux marchés, nouvelles solutions clients, nouveaux outils et nouveaux systèmes. La réussite vient de l'ambition perpétuelle d'aller plus loin, avec une vision méthodique, disciplinée et audacieuse.



Le Groupe a traduit son attachement à ces valeurs et aux engagements qui y sont associés au sein de son Culture Code, diffusé auprès de l'ensemble de ses salariés qui s'engage à le respecter.



Notre impact RSE en 2024

E

Alignement à la taxonomie européenne*

Chiffre d'affaires
76%

Opex **100%**
Capex **100%**

*Estimation préliminaire



Impact direct sur le climat
546 ktCO₂e

évités par les sites en opération en 2024



Sur la voie du **Net Zero Neutralisation** des Scopes 1 & 2 d'ici 2040

Sensibilisation de
+1 600 adultes et
+5 000 enfants
au climat depuis 2020



S

Diversité & Inclusion
en faveur des femmes,
du multiculturalisme, de l'âge
et des personnes en situation
de handicap

39,9% de femmes
dans les effectifs
(31% en 2019)



Objectifs "Four-Zero"
en Santé & Sécurité
audits sur site, normes
partagées avec les équipes
internes et les sous-traitants

0 Accident fatal
(employés et sous-traitants)



Achats responsables :

- matrice des risques fournisseurs,
- référencement des tiers,
- audits sociaux,
- évaluation ESG de nos fournisseurs à risque élevé et moyen,
- code contractuel d'achat responsable

G

69%
des collaborateurs
ont investi via le
FCPE* mis en place
(collaborateurs
sous contrat français
uniquement)

*Fonds Commun de Placement d'Entreprise

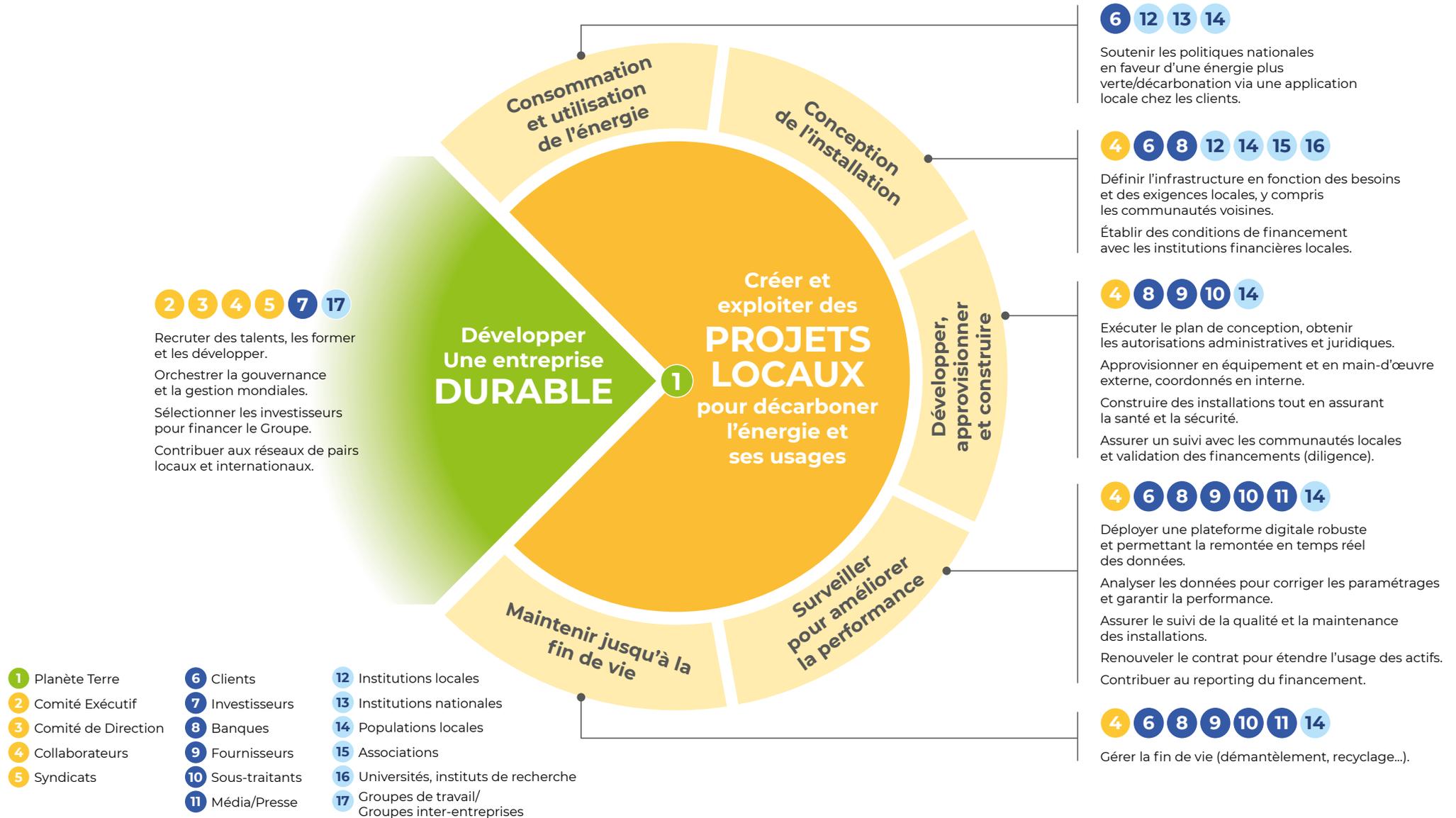
**Code d'éthique
professionnelle**
unifié au niveau Groupe
signé par 100 % des
collaborateurs



3 objectifs
ESG dans la
rémunération
variable
(% de femmes,
trajectoires carbone, HSE)



Notre modèle d'affaires



NOTRE MODÈLE DU DÉCENTRALISÉ AU SERVICE DE LA DÉCARBONATION



GROUPE

Siège (management, équipes centrales)
Actionnaires et investisseurs Groupe

Stratégie
Investissements
Standards par métier
Reporting/consolidation



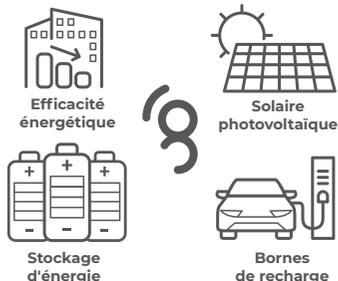
PAYS

(BUSINESS UNIT)

Management et équipes locales
Financeurs (banques)
Clients

Déclinaison de la stratégie localement
Vente/contractualisation
Gestion des projets (design, sourcing...)
Pilotage du portefeuille en opération (performance opérationnelle)
Reporting pour financeurs et Groupe

Actifs



SITE CLIENT

Pilote de site
Sous-traitants & fournisseurs
Institutions & administrations locales

Réalisation de la construction
Exécution des opérations de pilotage et de maintenance voire de fin de vie
Gestion des relations avec les communautés locales, institutions...



OTMANE HAJJI
FOUNDER & PRESIDENT
OF GREENYELLOW

En 18 ans, tu as mené GreenYellow à devenir un leader de la transition énergétique décentralisée : concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Le succès de GreenYellow réside dans notre capacité à allier un maillage complexe de parties prenantes afin de générer un impact de décarbonation concret, rentable, fiable et de longue durée. Nos clients, nos équipes et nos sous-traitants sont répartis dans plus de 15 pays, et agissent ensemble sur des milliers de sites depuis les phases de conception projet à celles d'exploitation et maintenance. Nos investisseurs sont actifs aussi bien pour du financement local de projets que mondialement pour nos actionnaires comme Ardian ou Tikehau. Enfin, nos fournisseurs, partenaires stratégiques et apporteurs d'affaires viennent compléter cet écosystème.

En 2024, les équipes de l'entité France ont signé le plus gros projet de solaire décentralisé en Europe avec Carrefour : peux-tu nous en dire plus ?

Je suis extrêmement fier que nos équipes aient conclu un partenariat d'une telle ampleur et de long-terme avec un leader de la grande distribution : concrètement, ce sont près de 350 hypermarchés et supermarchés (180 000 places de parking !) qui seront équipés d'ombrières photovoltaïques et dont nous allons assurer l'exploitation pour au moins 20 ans.

C'est un projet vraiment emblématique qui met en lumière notre savoir-faire sur le marché de l'autoconsommation solaire décentralisée. Nous apportons une expertise d'opérateur solaire fortement reconnue, incluant une garantie de performance tout au long du contrat ainsi qu'un tiers-financement qui couvre l'intégralité de l'investissement. C'est également un projet qui confirme notre engagement en tant qu'allié d'entreprises multinationales et multisites pour accélérer leur trajectoire de décarbonation.

Le décentralisé chez GreenYellow prend des facettes multiples entre solaire, efficacité énergétique, stockage, bornes de recharge... Quelle est ta recette pour combiner ces ingrédients en vue de maximiser la décarbonation des clients ?

C'est avant tout de la communication et de la synchronisation. Au début, quand nous étions 20, c'était assez simple ! Actuellement, cela se traduit par des organisations « lean » et matricielles, « empowered » à réaliser des objectifs ambitieux ; des formations de cross et up-skilling, et le déploiement d'outils robustes, unifiés et « qui se parlent » (voire « qui nous parleront » avec l'IA prédictive demain). Il nous faut rester agiles, frugaux et en mouvement permanent, c'est la clef de notre succès passé et à venir !

Notre chaîne de valeur



La chaîne de valeur de GreenYellow, en tant qu'opérateur d'infrastructures solaires et d'efficacité énergétique décentralisées, est complexe et englobe plusieurs étapes clef, allant de la conception à l'opération des installations, en passant par le développement de projets. Chaque étape de cette chaîne de valeur est cruciale pour garantir l'efficacité, la durabilité et la rentabilité des projets.

ZOOM#1 : LES ÉQUIPES DE GREENYELLOW, LE CŒUR DU RÉACTEUR

La valeur ajoutée de GreenYellow réside dans son engagement pour la cause climatique, son expertise éprouvée en projets multisites et multi géographies, sa capacité de travail collective et l'envie de se dépasser au service de la transition énergétique. Les collaborateurs, managers et dirigeants s'alignent autour de ces 4 valeurs fondamentales pour bâtir une entreprise durable, tant économiquement que socialement. Les instances et organes de dialogue social et de bien-être au travail font partie intégrante de cette chaîne de valeur.

ZOOM#2 : LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE DE NOTRE PLANÈTE

La raison d'être de GreenYellow vise à décarboner l'énergie et son usage, ainsi le Groupe contribue à lutter contre le réchauffement climatique. Les projets étant principalement installés sur des surfaces artificialisées (toitures, parking, intérieurs, ...), les considérations d'empreinte écologique sont majoritairement liées aux matières premières qui font partie de nos équipements et à l'usage de l'eau, notamment pour nettoyer les panneaux.

GreenYellow développe et opère, également, des installations au sol ou sur des étendues d'eau (réservoirs) dans certains pays. Les analyses d'impacts environnementaux, et le cas échéant les plans de préservation/compensation de la biodiversité, font partie intégrante des actions du développement et de l'opération des sites.

ZOOM#3 : L'APPROCHE DU DÉCENTRALISÉ, UNE ACTION LOCALISÉE CHEZ NOS CLIENTS

Les clients du Groupe sont principalement des entreprises du secteur C&I, ainsi que des collectivités locales. En effet, les installations visent à être positionnées au plus proche et au plus juste de leurs besoins, avec une vision long terme afin de leur apporter performance et rentabilité.

GreenYellow a une action directe sur la consommation d'énergie de ses clients sous contrat d'efficacité énergétique, l'usage de batteries de stockage, ... Si la décision revient au client pour la gestion des équipements qui lui sont propres, GreenYellow s'engage à lui fournir les indications nécessaires à l'optimisation de sa gestion énergétique.

ZOOM#4 : LA TRAÇABILITÉ « AMONT » DE L'APPROVISIONNEMENT EN ÉQUIPEMENTS

GreenYellow opère une supply chain hybride avec de grands fournisseurs internationaux pour les équipements les plus importants (modules photovoltaïques, onduleurs, systèmes de froid industriel, ...) et de petits fournisseurs locaux pour le matériel électrique ou les équipements électroniques de surveillance.

La sélection et le pilotage de ce portefeuille très large est clef, notamment pour fiabiliser l'approvisionnement : qualité, coûts, délais et performance ESG.

ZOOM #5 : LA CONSTRUCTION ET LA MAINTENANCE DES SITES PAR NOTRE RÉSEAU DE SOUS-TRAITANTS

Afin d'assurer le déploiement très local de son activité, GreenYellow s'appuie sur un réseau de sous-traitants, récurrents dans la plupart de nos géographies, tant sur les phases de construction que d'opération et de maintenance.

Les enjeux de cette collaboration sont multiples. Tout d'abord, assurer ces opérations en conformité avec le design et la performance attendue, dans les délais impartis et en bonne synchronisation avec les administrations locales de l'énergie et de l'environnement le cas échéant. Ensuite, assurer une réalisation qui aspire aux «Objectifs Four-Zero* » de la santé/sécurité sur site, et qui respecte l'exigence contractuelle d'une chaîne de sous-traitance de rang 2 maximum.

*voir section dédiée sur la santé et la sécurité



Gouvernance

La gouvernance de GreenYellow constitue l'un des leviers qui lui permet de répondre aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact) et de tenir ses engagements dans le temps. GreenYellow est doté d'un système de gouvernance à deux niveaux, avec un conseil de surveillance (CS) et un comité exécutif (COMEX). Ce dernier est composé du PDG/Président, du Directeur Général, du Directeur Développement Commercial et de la Stratégie, de la Directrice Juridique et Secrétaire Générale, du Directeur Financier et Administratif et du Directeur des Ressources Humaines du Groupe.

Le CS est composé de directeurs non exécutifs, experts du secteur de l'énergie, souvent issus des entreprises actionnaires.

Enfin, au sein de chaque filiale (Business Unit), un comité de direction (CODIR) est chargé de déployer la stratégie Groupe et de piloter l'entité locale. Chaque CODIR est dirigé par un General Manager, et comporte un Directeur des Ventes, un Directeur des Opérations, un Directeur Financier et un responsable RH. Il peut également intégrer un responsable juridique et compliance, selon la taille de l'entité.

En 2022, sous l'impulsion d'Ardian, GreenYellow a mis en place cinq comités spécialisés : comité stratégique, comité d'investissement, comité d'audit et des risques, comité de nomination et de rémunération, et comité ESG.

Chez GreenYellow, la transition climatique est au cœur de la stratégie : tout investissement vise à décarboner l'énergie ou son usage. Un nouvel engagement (projet) est validé selon la valeur et/ou le risque de l'investissement associé :

- Validation par le General Manager local pour les investissements à faible risque et/ou de moins de 1M€.
- Validation par le COMEX (approbation finale du Président) pour les investissements à risque moyen et/ou moins de 5 M€.

- Validation par le Comité d'Investissement (constitué de membres du CS) pour les investissements plus importants et /ou risqués.

Les décisions sont formalisées et partagées avec les filiales correspondantes.

ZOOM SUR LE COMITÉ ESG

Le comité ESG est composé de six membres, et est présidé par un Directeur Asset Management d'Ardian Infrastructure. Il se réunit 2 fois par an et les membres du COMEX GreenYellow sont invités, ainsi que l'équipe RSE Groupe et le responsable HSE Groupe.

Ce comité a vocation, d'une part, à valider le bilan de l'année N-1 en passant notamment en revue les actions menées, ainsi que la feuille de route pour l'année en cours. D'autre part, il a pour objet, en cours d'année, de partager l'avancement des projets ou de traiter d'un sujet ad hoc avec l'ensemble des actionnaires.

Comité de surveillance et comités spécialisés

10 membres représentant nos actionnaires - dont 2 indépendants

Réunions trimestrielles

5 comités spécialisés (stratégique, investissement, audit et risques, nomination et rémunération et ESG)

Réunions à fréquences variables. En particulier le Comité d'Investissement qui est saisi *ad hoc* pour arbitrer les engagements majeurs

GESTION DES RISQUES ESG

GreenYellow s'engage à gérer activement, et à chaque étape du développement, de la construction et de l'opération des projets, les risques environnementaux, sociaux et éthiques de ses activités.

Dans ce cadre, GreenYellow évalue et ajuste sa cartographie des risques extra-financiers. Cette cartographie de risques ESG est intégrée à la cartographie des risques Groupe. Elle comprend les risques sur l'environnement, les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, mais aussi l'éthique des affaires. Elle cible à la fois les risques impactant directement l'entreprise et la pérennité de ses activités, comme les risques indirects sur l'ensemble des parties prenantes internes et externes de l'entreprise. Cette cartographie permet à GreenYellow, en cas de survenance, de prioriser la mise en œuvre des mesures d'atténuation pour les risques les plus élevés, en fonction de leurs conséquences (impact) et de leurs causes (probabilité).

Comité ESG

6 membres et présidé par un Directeur Asset Management d'Ardian Infrastructure

Invités : Président et 3 membres du COMEX GreenYellow, équipe RSE Groupe et responsable HSE Groupe

Réunions semestrielles et *ad hoc*, si besoin

Comité RSE

3 membres du COMEX et 8 membres du Corporate (Carbone & Climat, HSE, Compliance, RH, Achats, RSE)

Réunions trimestrielles

Premier niveau de relecture du rapport RSE du fait de la représentation de tous les domaines E/S/G

Organisation RSE

INCITATION DES ORGANES DE GOUVERNANCE

Depuis 2019, la performance extra-financière fait partie intégrante des composantes de la rémunération variable des dirigeants, mais également d'un grand nombre de collaborateurs. La rémunération variable des équipes basée sur les critères RSE vise à aligner les incitations financières des employés avec les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise.

Trois axes majeurs de notre impact RSE sont ainsi représentés pour un total allant de 5 à 7% selon les populations :

- La féminisation des effectifs (% de femmes à fin d'année) pour tous les collaborateurs de France, Brésil, Austral et les membres CODIR et COMEX;
- La décarbonation de nos clients (volume d'émissions évitées en année N) pour tous les collaborateurs de France, Brésil, Austral et les CODIR et COMEX;
- La santé et la sécurité des équipes (Objectifs Four-Zero en année N) qui s'ajoute pour toutes les équipes Opérations.

ORGANISATION DE LA RSE

La RSE est orchestrée par une équipe dédiée au niveau du Groupe et une communauté dans chaque entité locale.

Au niveau du Groupe, la responsabilité de la feuille de route RSE est confiée à la Directrice RSE & Transformation, qui s'appuie sur une équipe de 3 personnes (Carbon & Climate manager, Global Impact manager et CSR analyst).

Localement, chaque entité a identifié son ambassadeur RSE, qui peut être soit une personne dédiée à la RSE si l'entité est de taille importante, soit une personne du CODIR local qui endosse cette responsabilité en parallèle de sa fonction principale.

La politique RSE et nos engagements sont présentés aux nouveaux arrivants à travers d'un module de e-learning ainsi que par des sessions en présentiel en France et lors de nos déplacements. Ces sessions sont complétées d'un webinar annuel lors de la sortie du rapport RSE, et de webinaires

thématiques (Journée Internationale des Droits des Femmes, trajectoire carbone et CDP...).

Au total, ce sont près de 10% des équipes qui sont directement impliquées dans le pilotage des initiatives, tandis que toute l'entreprise contribue à leur réalisation.

COLLECTE DES DONNÉES POUR LE RAPPORT RSE

La collecte des données quantitatives de durabilité repose sur un ensemble structuré de plus de 300 indicateurs conçus pour répondre aux exigences réglementaires et aux objectifs stratégiques internes de GreenYellow.

Préparation de la campagne (6 à 8 semaines)

La phase de préparation comprend trois étapes clef : paramétrage des indicateurs et des utilisateurs dans la plateforme de reporting (Tennaxia), recettage et formation/sensibilisation des nouveaux utilisateurs le cas échéant.

Exécution de la campagne (2 mois)

L'exécution de la campagne de collecte de données est une phase opérationnelle clé qui repose sur une coordination rigoureuse entre plusieurs acteurs internes (RH, HSE, Opérations, Compliance, ...). Les informations proviennent soit de systèmes Groupe (ERP pour les RH, Salesforce pour les fournisseurs, PowerBI pour la Taxonomie, ...) soit de reportings manuels via Excel ou autres outils locaux.

Une phase de vérification et de validation est réalisée en distinguant les contributeurs (ceux qui fournissent l'information) et les valideurs. Ainsi sont assurées la fiabilité, la précision et la conformité des données collectées avant leur consolidation finale.

Chaque type de donnée suit un schéma de validation des données bien défini, avec un fléchage clair de la provenance de l'information source.



ROMANE V.
GLOBAL IMPACT
MANAGER

"Au sein de notre équipe, nous aimons rappeler que le 'E' de RSE signifie avant tout 'Écosystème' pour nous. L'année 2024 en a été la preuve éclatante.

En interne, j'ai mobilisé des équipes au niveau corporate et local pour déployer la feuille de route RSE annuelle. Un temps fort de l'année a été la réalisation de la campagne de collecte des informations RSE afin de produire le rapport annuel démontrant nos initiatives.

Je suis fier d'avoir mené un important travail de fond pour revoir la structuration et les définitions de nos indicateurs, ainsi que le processus de collecte et de validation, avec la collaboration de plus de 50 personnes. La campagne a été une réussite car même nos plus petites entités ont contribué à cet exercice.

En externe, j'ai travaillé main dans la main avec plusieurs pairs du secteur pour relever les défis de la double matérialité. Pour construire notre matrice, j'ai consulté plusieurs de nos parties prenantes clé, comme Schneider, un partenaire majeur en Europe, et Carrefour, un client incontournable. Enfin, nous avons eu le plaisir de renouveler notre médaille d'Or EcoVadis, une reconnaissance de notre performance RSE.

Together let's impulse positive change !"

Analyse de double matérialité

La politique RSE de GreenYellow a été établie en 2019, autour de 4 piliers, correspondant à 4 grands ensembles de parties prenantes (la planète, les populations et institutions locales, les partenaires business et les employés/sous-traitants). Parallèlement, une analyse des risques business / ESG était menée, en lien avec les Impacts, Opportunités et Risques (IRO) des activités du Groupe.

La CSRD* vient renforcer la structuration des politiques RSE avec la formalisation d'une Matrice de Double Matérialité (en anglais : DMA**) qui s'appuie sur un certain nombre de travaux menés ces dernières années.

GENÈSE : IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET ANALYSE DE MATÉRIALITÉ SIMPLE (2022/2023)

GreenYellow a identifié les **17 groupes de parties prenantes** au sein de sa chaîne de valeur. Au travers de 2 ateliers regroupant 10 personnes (choisies pour représenter à la fois une Fonction et une Géographie). Les parties prenantes ont été identifiées puis notées selon la fréquence de leur relation (Faible : Annuelle, à Forte : Quotidienne) et l'ampleur de leur impact (Faible : maille d'1 projet, à Forte : toute l'entreprise).

En parallèle, une première analyse de matérialité simple a été réalisée, aboutissant à une liste de 20 enjeux couvrant l'ensemble de ces parties prenantes.

INTRODUCTION À LA DMA : INITIATIVE COLLECTIVE DE LA FILIÈRE ÉNERGIES RENOUVELABLES (2024)

Le Groupe de Travail RSE du think tank La Plateforme Verte a lancé un projet collectif pour identifier un tronc commun d'enjeux et d'IRO

spécifiques à la filière. Accompagnés par un cabinet externe, GreenYellow et 7 entreprises pairs des énergies renouvelables, ont abouti à la définition de 23 enjeux (dont 20 sont totalement alignés avec ceux précédemment identifiés par GreenYellow) et d'un catalogue de 192 IRO, ainsi que divers éléments de méthodologie servant de base pour les DMA individuelles. Près de 60 interlocuteurs (membres de COMEX, représentants RSE, ...) ont contribué au scoring des enjeux / sous-enjeux. Cette initiative a permis une meilleure appréhension de la méthodologie de la DMA et a confirmé la nécessité d'en adapter les résultats au contexte spécifique de GreenYellow.

RÉALISATION DE LA DMA DE GREENYELLOW (2024)

L'adaptation des enjeux/IRO

La DMA « filière » couvrant de façon extensive le périmètre PV, l'enjeu pour GreenYellow a été tout d'abord d'ajouter, de supprimer ou d'adapter les IRO au regard de nos métiers spécifiques (EE, IRVE, stockage). Cet exercice a été réalisé avec deux experts PV/EE internes qui ont procédé à une relecture intégrale de la liste des IRO. L'adaptation des IRO donne lieu à une liste de **126 IRO** que nous avons répartis en **20 enjeux** (voir matrice DMA). Pour chaque IRO, le périmètre (zones géographiques, personnes et activités concernées) ainsi que son positionnement dans la chaîne de valeur de GreenYellow (Société/Planète, Client, GreenYellow/Actionnaires, Sous-traitant, Fournisseur de Rang 1 ou Rang 2+) ont été précisés.

* CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive

** DMA : Double Materiality Assessment

CRITÈRES DE NOTATION DES IRO

Ampleur des impacts

(faible ou nul, modéré, fort, majeur)

Estimée selon les conséquences sur la stabilité économique et/ou environnementale et/ou sociale et/ou réputationnelle des parties prenantes concernées

Ampleur financière

(faible, modérée, forte, majeure)

Estimée selon les conséquences sur les résultats financiers de l'entreprise et/ou sur la continuité de service et/ou sur le climat social et/ou sur la réputation de l'entreprise et/ou du point de vue juridique

Étendue

(aucune ou très peu, limité, majorité, quasi-totalité)

Correspond au nombre de parties prenantes impactées

Irréversibilité des impacts négatifs

(aujourd'hui, 6 mois, 6 à 24 mois, non réversible)

Estimée selon l'horizon de temps de la réversibilité

Probabilité

(très improbable, possible, probable, très probable)

Dépend de la présence ou non des conditions nécessaires et de l'horizon de temps estimé pour que l'évènement se manifeste

Seuil de matérialité : 1,3 sur 4

Choix et consultation de parties prenantes

Notre sélection de parties prenantes et les modalités de la consultation se sont appuyées sur 3 critères fondamentaux : la pertinence (rôle, vision/ connaissance), la représentativité (thématique, géographique, hiérarchique) et le pragmatisme (temps passé vs accessibilité). Nous avons donc opté pour une approche par questionnaire sous forme de plénière avec nos interlocuteurs internes, et pour un nombre réduit d'interviews de haute qualité avec les parties externes (client, banque, actionnaire, partenaire business, fournisseur). Au total, ce sont 27 personnes qui ont directement contribué à cette consultation.

Les critères de notation ont été repris de la méthodologie DMA « filière » afin de conserver la cohérence entre les deux exercices et capitaliser sur les premiers résultats.

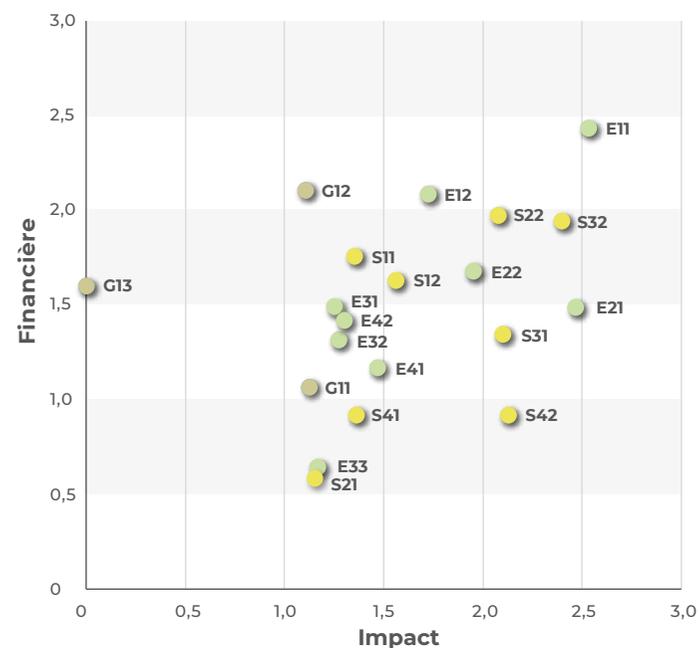
Révision des IRO et arbitrage du seuil de matérialité

Chaque IRO a été noté par au moins 2 et jusqu'à 5 parties prenantes. Les résultats ont été agrégés pour sortir une moyenne par IRO (sans effet de pondération entre la notation d'une partie prenante interne ou externe, membre du COMEX ou collaborateur), ainsi que deux moyennes par enjeu : une moyenne de matérialité d'impact et une moyenne de matérialité financière par enjeu (voir matrice DMA).

Un certain nombre de vérifications et de validations ont permis d'aboutir à la version finalisée des notations :

- Relecture et révision par chaque membre du comité RSE
- Identification des sujets non matériels pour GreenYellow
- Définition du **seuil de matérialité : 1,3 sur 4** correspondant à départager le dernier tiers des indicateurs (soit environ 40 IRO ayant les notes les plus basses).
- Vérification de principe pour les IRO faisant référence aux principes des Droits de l'Homme/ ILO afin de s'assurer qu'ils étaient tous à un score supérieur à 1,3
- Relecture par le Président du comité ESG de notre actionnaire majoritaire

La stratégie de GreenYellow vient confirmer son positionnement d'acteur d'infrastructures solaires et d'efficacité énergétique décentralisées, sur des horizons de l'ordre de 15 à 20 ans. Nous n'anticipons pas de changement majeur quant au modèle d'affaires ou la chaîne de valeur. Il nous paraît donc pertinent d'interroger la liste des IRO et la DMA sur une fréquence triennale voire quinquennale.



- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| E11 Installations d'énergies renouvelables/décarbonation | E32 Gestion des ressources et des déchets (cycle de vie des installations) |
| E12 Lobbying et promotion des énergies renouvelables/efficacité énergétique | E33 Gestion des ressources hydriques |
| E21 Emissions de gaz à effet de serre | E41 Artificialisation des sols / Changement d'usage des sols |
| E22 Adaptation au changement climatique | E42 Biodiversité |
| E31 Émissions de polluants | |
| S11 Santé, sécurité et conditions de travail des employés | S41 Respect des communautés locales (y compris collectivités, autorités publiques) |
| S12 Conditions de travail des sous-traitants | S42 Ancrage local et développement socio-économique |
| S21 Diversité et inclusion | |
| S22 Formation et développement des compétences | G11 Ethique des affaires |
| S31 Conditions de travail des fournisseurs | G12 Gestion et protection des données |
| S32 Gestion des partenariats fournisseurs et prestataires | G13 Sécurité & fiabilité des installations y compris numérique |



Notre feuille de route 2025

La feuille de route 2025 de GreenYellow se concentre sur plusieurs axes stratégiques visant à renforcer la compétitivité, la transition climatique, la gestion des fournisseurs, la formation des employés et la conformité réglementaire. Cette feuille de route est en alignement direct avec les résultats de l'évaluation de la double matérialité : la priorité des actions est déterminée par l'importance de la question sous-jacente.

ENVIRONNEMENT

Accroître la compétitivité de GreenYellow

- Renouveler la notation EcoVadis.
- Soutenir le processus de vente avec des présentations valorisant les actions RSE.

Confirmer le plan de transition climat de GreenYellow

- Affiner les trajectoires de décarbonation par Scope et BU.
- Soumettre et valider les trajectoires au SBTi.

Intégrer les dépendances et risques liés à la biodiversité*

- Formaliser une politique de gestion de l'eau et une politique d'exploitation de zones naturelles.

SOCIAL/SOCIÉTAL

Renforcer les liens avec les fournisseurs stratégiques

- Ajouter la gestion centralisée des catégories EPC, stockage et câbles.
- Systématiser la conformité aux standards RSE et l'animation des fournisseurs clés.

Fiabiliser la base de sous-traitance

- Digitaliser le système de "routine HSE" sur site.
- Systématiser l'évaluation HSE des sous-traitants et favoriser l'usage des sous-traitants bien notés.

Développer nos collaborateurs via la formation

- Mettre en place un programme de formation sur les axes stratégiques clés (management, asset management, project management).

Maintenir l'engagement de nos collaborateurs

- Réaliser le deuxième Engagement Survey monde.

Définir les engagements de notre culture D&I*

- Formaliser un code D&I de GreenYellow.
- Mettre à jour les actions locales alignées avec ce code.

GOVERNANCE

Mettre en conformité notre système cybersécurité

- Réviser notre Business Continuity Plan pour être en conformité avec le nouveau règlement européen NIS2.

Renforcer la lutte contre la corruption

- Développer le programme de formation anti-corruption auprès de toutes les populations à risque.

Faciliter l'exercice de reporting RSE annuel

- Automatiser le calcul du bilan carbone et digitaliser le dashboard trimestriel RSE.
- Simplifier la base de KPI et synergies Corporate en lien avec les exigences investisseurs.

Harmoniser les pratiques monde vs. standards RGPD*

- Renforcer le programme de formation.
- Mettre en place un réseau d'ambassadeurs locaux.

*Priorités faibles - basées sur notre analyse de double matérialité

Going beyond @2030

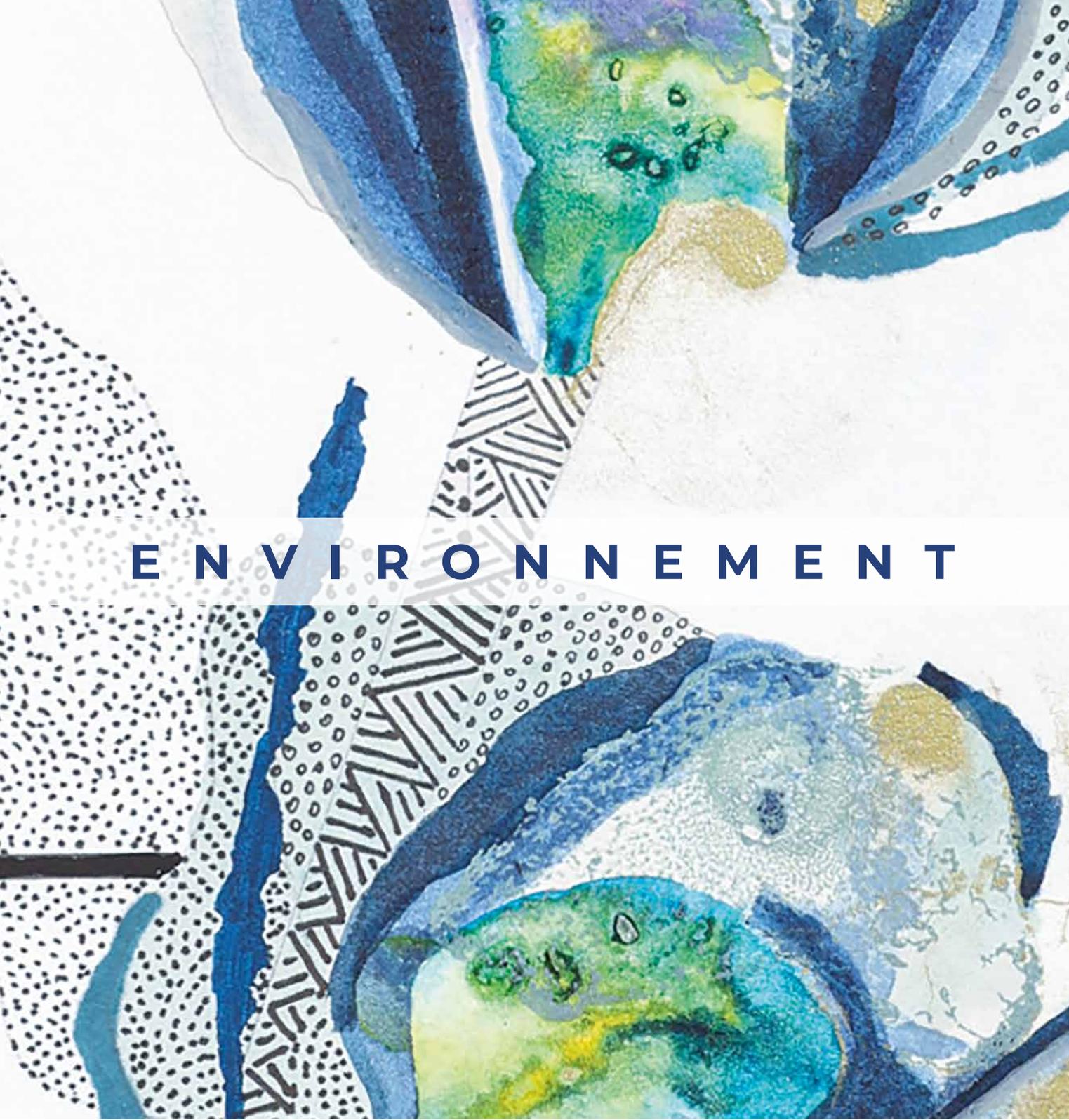
Nos résultats annuels sont clairement présentés et témoignent de notre engagement réel. Nos objectifs pour l'année suivante et nos ambitions à moyen terme, jusqu'à 2030, démontrent la volonté de GreenYellow d'inscrire durablement les initiatives ESG.

	OBJECTIF	Réel 2024	Cible 2025	Année de référence 2020	Cible 2030
LEADER IN ENERGY TRANSITION 	Accompagner nos clients dans leur décarbonation Émissions évitées par nos projets (ktCO ₂ e)	546 k	715 k	180 k	2 000 k
	Atteindre les objectifs Net Zero de notre entreprise % de réduction Scope 1 et Scope 2	-7,4/-8,5%	-14/-39%	0/0%	-57/-65%
	Installer des équipements photovoltaïques à faible empreinte carbone % d'achat d'équipements PV bas carbone	13,6%	18%	0%	60%
	Préserver les ressources naturelles, en particulier l'eau % de détergent utilisé pour nettoyer les panneaux solaires	0%	0%	0%	0%
TOP EMPLOYER 	Atteindre continuellement les objectifs Four-Zero de santé & sécurité Taux d'accidents enregistrés - employés GreenYellow	0,46	< 0,46	1	0
	Accroître la diversité des genres % de femmes / % de femmes managers (niveau manager et au-dessus)	39,9% / 31%	43% / 33%	31% / 25%	50% / 40%
	Développer les compétences de nos équipes et la gestion de carrière % d'employés ayant bénéficié d'un entretien de carrière Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	92% 35	100% 27	10% -	100% 20
	Assurer un comportement éthique et conforme % d'employés ayant signé le code de conduite et d'éthique	100%	100%	100%	100%
PREFERRED PARTNER 	Diffuser la sensibilisation aux enjeux climatiques Nombre d'enfants / adultes / équipes internes sensibilisés	1 616	2 000	570	3 000
	Générer un impact positif sur les populations locales Bénéficiaires directs des programmes de solidarité/actions de solidarité	9 850	3 500	0	5 000
	Accroître la maturité ESG des principaux fournisseurs % de fournisseurs à risque élevé et moyen audités et conformes	13%	14%	7%	60%
	% de fournisseurs à risque élevé et moyen avec une évaluation ESG GY	17%	26%	0%	100%
	Accroître les partenariats avec les sous-traitants et la stabilité du réseau % d'EPC avec des contrats supérieur à 3 ans	31%	54%	0%	100%

Indicateurs PAI

Empreinte carbone	Émissions de GES : Scope 1	325 tCO ₂ e
	Émissions de GES : Scope 2 – Location based	191 tCO ₂ e
	Émissions de GES : Scope 2 – Market based	86 tCO ₂ e
	Émissions de GES : Scope 3	527 364 tCO ₂ e
	Empreinte carbone totale (Scope 1, 2 et 3)	527 776 tCO ₂ e
Usage de l'énergie	Consommation de diesel et d'essence liée aux véhicules	144 299 litres
	Consommation de gaz naturel (non renouvelable)	0 MWh
	Consommation d'autres sources d'énergies non renouvelables dans les installations	0 MWh
	Consommation totale d'énergie non renouvelable	1 692 MWh
	Consommation d'énergie renouvelable (hors électricité)	0 MWh
	Consommation d'électricité non renouvelable (achetée)	219 MWh
	Achats de chauffage, de vapeur et de froid	0 MWh
	Consommation d'électricité renouvelable (achetée)	420 MWh
	Production d'énergie renouvelable sur site (hors combustion)	987 938 MWh
Ventes d'électricité	987 938 MWh	
Production totale d'électricité non renouvelable	0 MWh	
Environnement et biodiversité	Politique de gestion de l'eau	Non -
	Émissions dans l'eau	Non -
	Émissions dans l'eau - tonnes	0 tonnes
	Production de déchets dangereux et/ou radioactifs	Oui -
	Déchets dangereux produits - tonnes	117 tonnes
	Déchets radioactifs produits - tonnes	0 tonnes
Action(s) légale(s) et/ou réglementaire(s) liée(s) à l'impact sur la faune et/ou la flore protégée(s)	Non -	
Conformité	Politique de dénonciation	Oui -
	Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Non -
	Cas transmis à un Point de Contact National (PCN) de l'OCDE	Non -
	Processus et mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du Pacte mondial des Nations unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Oui -
Genre	% de femmes dans le conseil d'administration (comité de surveillance)	11 %
	Salaire horaire brut moyen - hommes	27,85 €
	Salaire horaire brut moyen - femmes	20,67 €
Exposition	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	Non -
	Exposition à des armes controversées- Revenus directs	Non €
	Activités exposées directement ou indirectement aux combustibles fossiles - Revenus directs	Non M€
HSE	Taux d'accidents - interne	0,46 -

PAI : Principal Adverse Impact (principales incidences négatives)



ENVIRONNEMENT

Enjeux

E11

Installations d'énergies renouvelables / décarbonation

E12

Lobbying et promotion des énergies renouvelables / efficacité énergétique

E21

Émissions de gaz à effet de serre

E22

Adaptation au changement climatique

E31

Émissions de polluants

E32

Gestion des ressources et des déchets (cycle de vie des installations)

E33

Gestion des ressources hydriques

E41

Artificialisation des sols / Changement d'usage des sols

E42

Biodiversité

Soutien à la lutte climatique

Impacts	Risques	Opportunités	Parties prenantes concernées	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités d'autoconsommation des énergies renouvelables au plus proche des usagers et décarbonation du Scope 2 des usagers (+) • Contribution à la réduction de consommation voire à la sobriété énergétique de nos clients et décarbonation des Scope 1 & 2 de nos clients (+) • Réduction de l'usage des sources d'énergies carbonées de nos clients (+) • Accroissement de la part renouvelable des mix énergétiques nationaux (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de façon privilégiée aux clients opérant dans des secteurs alignés avec les standards réglementaires et qui favorisent la décarbonation (+) • Contribution à une offre d'énergie accessible financièrement grâce au faible coût des énergies renouvelables (+) • Contribution à l'accès à l'énergie à l'échelle internationale et dans des zones mal desservies (+) • Contribution à l'empilement énergétique des territoires (-) 	<ul style="list-style-type: none"> • Apparition de concurrents locaux très/plus compétitifs • Perte de compétitivité liée à la réduction/disparition des mécanismes de soutien financier/subventions • Perturbations des projets dues à des tensions géopolitiques liées à la sécurité et/ou à la souveraineté énergétique d'une région 	<ul style="list-style-type: none"> • Apparition de nouveaux marchés/accélération suite aux réglementations locales/internationales • Apparition de mécanismes de soutien financier sur les technologies nouvelles • Utilisation de nouveaux logiciels intégrant de l'IA pour gérer un portefeuille d'installations décentralisées et aux financements multiples 	Société/Planète Client GreenYellow/Actionnaires

Le soutien à la lutte contre le réchauffement climatique est abordé dans notre analyse de double matérialité au travers de l'enjeu : *Installations d'énergies renouvelables/décarbonation (E11)*.

POLITIQUES & GOUVERNANCE

Chez GreenYellow, la stratégie climat est au centre de notre modèle d'affaires. Notre cœur de métier participe directement aux objectifs capitaux définis par les Accords de Paris sur le climat ou encore au Green Deal Européen. De plus, GreenYellow est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact), et s'est officiellement engagé en faveur des 10 principes et des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) notamment sur les ODD n°7 et n°13.

La Charte Client de GreenYellow définit nos engagements pour garantir la satisfaction client et l'excellence de nos services, reposant sur les principes

de proactivité, d'expertise, d'agilité, d'innovation et de transparence.

Par ailleurs, notre liste d'exclusion, alignée avec nos valeurs, notre intégrité et notre stratégie climatique, définit les secteurs et activités avec lesquels nous ne souhaitons pas collaborer. Ces standards s'appliquent à l'ensemble de nos clients, actuels et futurs, et sont alignés avec les attentes de nos actionnaires.

ACTIONS & AMBITIONS

Nous contribuons activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en proposant une plateforme d'offres dédiée à la transition énergétique. Grâce à une combinaison de production d'énergie solaire décentralisée, d'optimisation de l'efficacité énergétique et de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, nous soutenons nos clients – entreprises et collectivités – dans leurs objectifs de

décarbonation. Ces solutions leur permettent de réduire leurs consommations énergétiques tout en réduisant leur empreinte carbone :

- Les projets photovoltaïques réduisent le Scope 2 des clients en remplaçant l'usage de l'électricité issue du réseau local par un volume d'électricité « verte » totalement décarbonée.
- Les projets « classiques » d'efficacité énergétique (EE et UAAS) réduisent directement la consommation d'énergie (donc les émissions carbone correspondantes) et le cas échéant, remplacent les sources d'énergie fossile (fuel, gaz) par de l'électricité pour alimenter les nouveaux équipements
- Les projets de remplacement d'équipements de production de froid permettent de surcroît d'éviter l'usage (et donc les fuites) de gaz réfrigérants à fort pouvoir réchauffant (GWP) qui sont remplacés par des gaz neutres (dioxyde de carbone, propane)

Un contexte économique favorable au déploiement des énergies renouvelables

GreenYellow saisit les opportunités de marché et s'appuie sur les mécanismes de soutien pour chaque pays dans lesquels il opère.

D'une manière générale en Europe, le Green Deal pose un cadre ambitieux en matière de transition climatique, soutenu par le Net Zero Industry Act (NZIA) qui vise à garantir qu'au moins 40% de la demande européenne pour les technologies Net Zero soit produite domestiquement d'ici 2030.

En France, les producteurs d'énergie renouvelable peuvent bénéficier d'un complément de rémunération. En Pologne, ils reçoivent des certificats verts qu'ils peuvent vendre sur le marché.

Le gouvernement vietnamien offre des tarifs d'achat garantis pour l'électricité produite à partir de sources renouvelables.

Notre croissance est assurée en combinant expansion organique, acquisitions stratégiques et partenariats ciblés. Nous développons également des joint-ventures et des partenariats locaux afin d'adapter notre approche aux spécificités culturelles et réglementaires de chaque région. Par exemple en Espagne, GreenYellow a établi un réseau d'EPC* partenaires pour identifier les clients et déployer de façon fiable les projets.

PV : la production d'énergie « verte » décentralisée

Pour renforcer l'accessibilité énergétique et accélérer la décarbonation, nous déployons une stratégie de production d'électricité renouvelable décentralisée à l'échelle internationale. Nous concevons, construisons, détenons et exploitons des centrales solaires photovoltaïques, sur les sites de nos clients ou à proximité. Les installations prennent différentes formes (toitures, ombrières, centrales au sol, installations flottantes) ; la majorité de nos projets sont réalisés sur le marché du Commercial & Industriel (C&I) et prennent la forme de centrales en toitures ou en ombrières. Le réseau de centrales compte plusieurs centaines de sites répartis dans des géographies très éparses ; ainsi, en cas de défaillance, l'impact est limité à l'installation concernée, préservant la performance globale du réseau. Ces centrales, dédiées à l'autoconsommation ou à l'injection sur le réseau, ont une durée de vie de plus de 30 ans.

EE/UAAS : la réduction de la consommation d'énergie

GreenYellow accompagne ses clients dans la réduction durable de leur consommation d'énergie en modernisant leurs équipements et en optimisant leurs installations. Nous remplaçons ou installons des solutions plus performantes pour les utilités industrielles (chaleur, froid, vapeur, air comprimé) et déployons des systèmes de pilotage avancés pour améliorer leur efficacité énergétique. Grâce à des contrats de performance énergétique longue durée et à notre modèle "Utilities-as-a-Service", nous assurons l'exploitation et la maintenance de ces infrastructures.

BESS : l'optimisation du stockage d'énergie

GreenYellow propose des solutions de stockage d'énergie couplées avec des systèmes photovoltaïques pour optimiser l'approvisionnement énergétique. Le stockage est particulièrement essentiel dans les zones isolées (comme les îles de la BU Australe) ou mal desservies par le réseau électrique national (par exemple au Vietnam). Il permet de subvenir aux aléas de distribution et d'optimiser le rendement et le coût de l'installation (arbitrages d'alimentation liés aux conditions de marché local).

EVCS : le soutien de la mobilité électrique

En Europe, le développement de la mobilité électrique exige une infrastructure de recharge plus étendue. GreenYellow participe activement à cette transformation en France, métropole et outre-mer, en installant des bornes de recharge rapide et ultra-rapides.

Sensibilisation de nos clients

La lutte contre le changement climatique passe par la compréhension de celui-ci et des enjeux associés. En Thaïlande, nos équipes ont animé des ateliers *Fresque du Climat* avec quelques clients comme Tipco, leader dans l'industrie de boissons, ou encore Betagro, principal opérateur alimentaire en Thaïlande. Ces échanges renforcent nos liens et notre impact auprès de nos parties prenantes.



ALEXANDRE B.
CHAIRMAN AND CEO,
CARREFOUR GROUP

"Ce partenariat est une étape majeure dans notre plan Carrefour 2026, qui fait du combat contre le changement climatique un de ses principaux objectifs stratégiques. Nous accélérons ainsi le déploiement à très grande échelle de centrales photovoltaïques dans nos magasins afin d'atteindre notre objectif d'une consommation d'électricité fondée à 100% sur les énergies renouvelables d'ici 2030. L'expertise de GreenYellow va nous permettre de réussir ce grand projet à impact, aussi vertueux pour la transition écologique que pour la valorisation de nos actifs immobiliers."

Notre impact

349 ktCO₂e

d'émissions évitées

grâce à nos installations photovoltaïques en 2024

197 ktCO₂e

d'émissions évitées

grâce à nos installations d'efficacité énergétique en 2024

*EPC : "Engineering, Procurement, and Construction", soit "Ingénierie, Approvisionnement et Construction" en français

ADAPTATION AU *changement climatique*

Impacts	Risques	Opportunités	Parties prenantes concernées
<ul style="list-style-type: none"> • Sélection/développement avec nos fournisseurs de technologies innovantes / mieux adaptées (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la productivité en lien avec l'évolution durable et défavorable des conditions climatiques • Perturbations plus fréquentes des flux d'approvisionnement • Augmentation des prix assurantiels notamment en lien avec des événements climatiques extrêmes • Perturbation des agendas des activités sur site (installations, construction, maintenance) pour préserver la santé/sécurité des équipes • Détériorations fortes des installations causées par des événements climatiques extrêmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Apparition de nouvelles zones propices à l'installation des actifs sur le long terme • Augmentation de la capacité de production d'énergie due aux modifications des conditions climatiques (changement des vents, de l'ensoleillement, des pluies, etc.) 	Client GreenYellow/Actionnaires Sous-traitant Fournisseur de Rang 1

Cette thématique est traitée dans notre analyse de double matérialité via l'enjeu : *Adaptation au changement climatique (E22)*.

ACTIONS & AMBITIONS

Chez GreenYellow, nous adoptons une approche à deux niveaux pour identifier et évaluer les dépendances, impacts, risques et opportunités environnementaux (D, I, R & O), tant au niveau de l'entreprise que des projets.

Pour évaluer l'impact des risques climatiques sur nos projets, nous avons établi un processus en plusieurs étapes :

1. Identification des risques climatiques :

Identification des aléas pouvant impacter nos activités, comme la chaleur extrême ou les changements réglementaires (ex : modifications des tarifs de rachat).

2. Évaluation des risques : Analyse des risques selon leur ampleur, probabilité et horizon temporel, à l'échelle locale, avec des scénarios climatiques.

3. Identification des risques matériels : Sélection des risques significatifs, comme les variations du CAPEX affectant la production.

4. Plan de mitigation : Élaboration de plans de mitigation, incluant des spécifications techniques et des polices d'assurance.

5. Suivi annuel : Reporting des risques réels et mise à jour de la carte des risques si nécessaire.

Les R&O climatiques sont évalués à chaque phase d'un projet :

- **Phase opportunité :** Identification des risques coordonnée par les équipes commerciales, validée par les autres départements.
- **Phase ingénierie :** Évaluation détaillée des risques environnementaux, en particulier pour les centrales solaires.
- **Phases construction, exploitation et maintenance :** Mise en place de plans de mitigation des risques, par exemple, des mesures HSE, et suivi périodique des risques.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RISQUES PHYSIQUES

Nous avons mené une analyse des risques et opportunités liés au climat. L'évaluation des risques dépend de l'ampleur, de la probabilité et de l'horizon temporel de chaque aléa. Par exemple, les risques physiques liés au climat sont évalués à l'échelle locale à travers une analyse de scénarios basée sur des projections quantitatives (projections climatiques du GIEC), et grâce à une méthodologie établie avec l'outil Climate Scale. Nous avons effectué une analyse de risques physiques sur une majorité des sites opérationnels de PV et EE, soit individuellement,

soit à l'intérieur d'un cluster de 25 km de diamètre, ce qui diffère de l'année dernière où seule une évaluation basée sur un échantillon avait été réalisée.

Nous avons donc appliqué une méthodologie basée sur l'analyse de scénarios climatiques du GIEC*, modélisant l'évolution temporelle des variables physiques associées aux risques climatiques. Par exemple, pour évaluer le risque de sécheresse, nous avons analysé l'évolution du nombre de jours consécutifs sans pluie à l'horizon 2030, 2040 et 2050, en utilisant trois trajectoires d'émissions : une trajectoire intermédiaire (scénario SSP2-4.5), une trajectoire haute (scénario SSP3-7.0) et une trajectoire

pessimiste (scénario SSP5-8.5). Cette analyse prend en compte les risques physiques chroniques, tels que le changement de température moyenne de l'air, le stress hydrique, l'évolution de l'irradiance solaire, ainsi que les risques aigus, comme les canicules, cyclones, feux, sécheresses et précipitations intenses. Une fois les risques identifiés, nous avons retenu ceux ayant un impact significatif, comme une réduction de la production liée à une canicule, une élévation de température, ou des conditions d'humidité et de chaleur rendant impossible le travail extérieur des équipes à certains moments. Nous avons ensuite élaboré un plan d'atténuation et d'adaptation,

incluant des ajustements techniques (comme la mise à jour des équipements) et des solutions de couverture (polices d'assurance). Nous suivons périodiquement les impacts climatiques réels et ajustons notre cartographie des risques en conséquence.

Cette analyse nous a permis d'identifier deux types de risques : certains affectant une grande partie de nos zones d'implantation, tels que les canicules, l'augmentation des températures moyennes et le stress hydrique, et d'autres spécifiques à des contextes locaux particuliers, comme le risque cyclonique dans les zones tropicales.

Risques et opportunités de productivité

GreenYellow a mis en place plusieurs mesures pour réduire les risques liés aux conditions climatiques extrêmes et à l'élévation des températures. Nous concevons nos actifs de manière robuste, en respectant les normes sismiques et anti-inondation, et intégrons ces coûts dans nos investissements (CAPEX). Nous surveillons également en temps réel les conditions climatiques afin d'ajuster nos actions si nécessaire, ce qui fait partie de nos coûts d'exploitation (OPEX). Les événements climatiques extrêmes peuvent également entraîner une baisse de la productivité, ainsi que des détériorations sévères des installations, ce qui affecte leur performance à long terme. Pour limiter ces impacts, nous avons souscrit une couverture d'assurance afin de protéger nos actifs contre les risques liés aux événements climatiques. De plus, pour gérer spécifiquement les risques d'augmentation des températures et de stress hydrique, nous avons intégré des clauses contractuelles assurant une performance stable des installations, même face à des conditions climatiques extrêmes.

Ces risques climatiques peuvent aussi être considérés comme une opportunité. En raison de l'évolution climatique, les régions situées plus au Nord

pourraient bénéficier de conditions plus favorables au photovoltaïque. Cela ouvre ainsi de nouvelles perspectives d'exploitation à long terme pour l'installation d'actifs dans ces zones.

Risques et opportunités de marché

Pour anticiper les évolutions réglementaires, GreenYellow met en place plusieurs actions stratégiques. Nous assurons une veille juridique continue et consultons des experts locaux pour suivre activement les cadres réglementaires. Nous renforçons notre engagement auprès des décideurs politiques et des régulateurs et adhérons à des associations professionnelles. Avant d'étendre nos activités dans de nouveaux pays, nous réalisons des études réglementaires approfondies et mettons en place une veille pour garantir la conformité de nos offres et opérations. Nous diversifions également géographiquement nos activités afin de limiter l'exposition aux risques législatifs locaux. Ces actions impliquent l'allocation de ressources supplémentaires dans nos départements juridiques et commerciaux, notamment lors de l'ouverture de nouvelles unités commerciales.

GreenYellow sécurise ses flux d'approvisionnements en établissant des accords-cadres avec ses

fournisseurs, assurant ainsi un volume de matières à prix fixe. Ces contrats sont progressivement étendus à davantage de fournisseurs pour renforcer la chaîne d'approvisionnement. Concernant le risque technologique, nous prenons des mesures pour maintenir la compétitivité de nos solutions. Les installations photovoltaïques étant modulaires, nous pouvons facilement les mettre à jour en remplaçant les anciens modules par des modèles plus performants. De plus, les modules démontés conservent une valeur sur le marché secondaire, ce qui permet de réduire les coûts de mise à niveau.

Risques de santé et sécurité

GreenYellow place la santé et la sécurité de ses employés et parties prenantes au cœur de ses priorités. Nous mettons en œuvre des mesures visant à réduire les risques, notamment en ajustant les plages horaires de travail afin d'éviter les périodes de chaleur intense ou les conditions climatiques extrêmes. De plus, des protections adaptées aux événements climatiques, tels que les tempêtes ou les vagues de chaleur, sont fournies aux travailleurs. En cas de fort ensoleillement, des protections contre le soleil, type zones de repos sont installées.

Impact carbone de nos projets

Impacts	Risques	Opportunités	Parties prenantes concernées
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution aux émissions carbone par l'exercice de nos activités (Scope 1/2 et Scope 3 - hors projets) (-) • Contribution aux émissions carbone lors de la création de nos projets (Scope 3 - projets) (-) • Contribution à la décarbonation par la gestion de trajectoires (CDP/SBTi) (+) • Incitation de nos fournisseurs à réduire leur propre bilan carbone et s'engager sur des trajectoires SBTi (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à sourcer des équipements conformes aux critères carbone (pénurie, compétitivité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation de l'approvisionnement auprès de fournisseurs vertueux (ex : Schneider, gigafactories Europe) • Amélioration de l'image et gain d'attractivité financière grâce à l'alignement avec la trajectoire de l'Accord de Paris 	Client GreenYellow / Actionnaires Sous-traitant Fournisseur de Rang 1 Fournisseur de Rang 2+

L'impact carbone de nos projets est traité dans notre analyse de double matérialité via l'enjeu : *Émissions de gaz à effet de serre de GY (E21)*.

POLITIQUES & GOUVERNANCE

La protection du climat est un pilier central de notre stratégie et de notre organisation. Elle est intégrée à tous les niveaux de gouvernance, ainsi qu'à nos processus d'analyse et de gestion des risques, nos politiques de rémunération, et nos relations avec les fournisseurs et partenaires. Par ailleurs, elle représente un levier essentiel pour saisir des opportunités de développement commercial. Cette année encore, GreenYellow renouvelle son engagement de transparence en répondant au questionnaire CDP Climate Change 2024.

ACTIONS & AMBITIONS

Émissions induites

Chez GreenYellow, notre objectif principal est de contribuer à l'atténuation du changement climatique. Cependant, nos activités peuvent engendrer des émissions de gaz à effet de serre

provenant directement des déplacements et de l'utilisation des bureaux, mais aussi indirectement à travers la fabrication, le transport et l'installation des équipements nécessaires aux projets. Conscient de cet impact, GreenYellow s'engage activement à le réduire.

Depuis 2019, nous évaluons notre empreinte carbone sur les scopes 1, 2 et 3 en s'appuyant sur la méthodologie de référence du GHG Protocol. Cette mesure est réalisée à l'échelle de chaque projet et couvre l'ensemble des bureaux du Groupe. Les émissions induites sont quantifiées à partir des facteurs d'émission de la Base Carbone de l'ADEME, selon la méthodologie suivante :

- Scope 1 : correspond aux émissions générées par l'usage des voitures de fonction thermiques. Elles sont calculées sur la base de relevés kilométriques.
- Scope 2 : correspond aux émissions générées par la consommation d'électricité de nos bureaux partout dans le monde. Elles sont calculées sur la base des factures d'électricité.

- Scope 3 : correspond aux émissions générées par :

- Les déplacements professionnels, les trajets domicile-travail, la climatisation des bureaux, et les déchets. Ces émissions sont calculées sur la base de relevés des plateformes de réservation de voyages professionnels par mode et classe de transport, par une collecte des modes et distances de déplacements des collaborateurs au sein de chaque bureau, ou estimées par des moyennes locales.

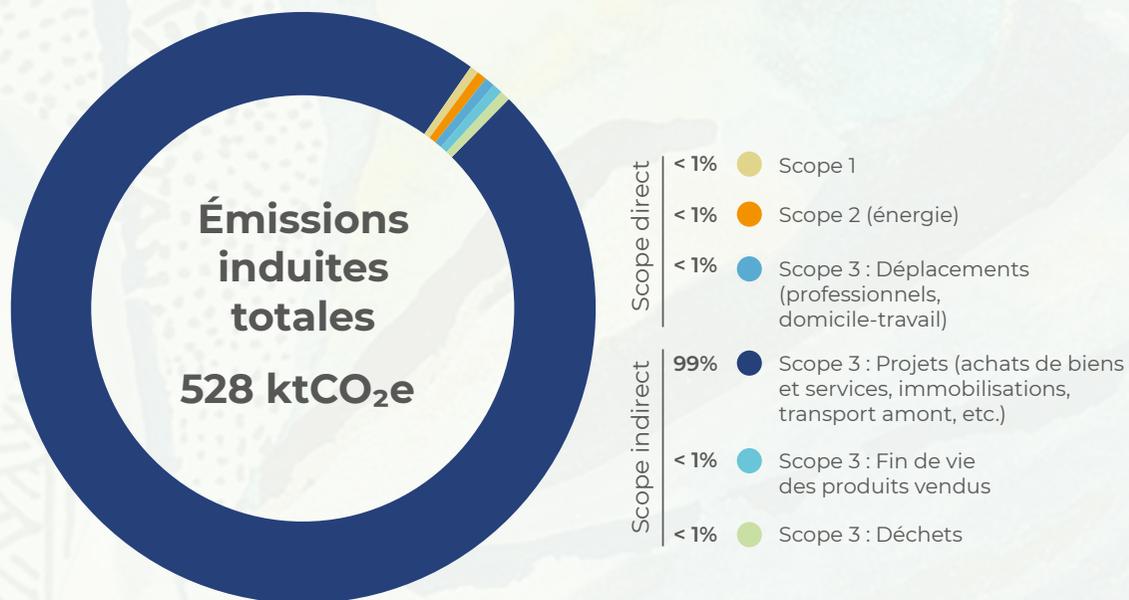
- Et enfin le plus gros poste d'émissions relatif à l'achat de matériel et de services pour la réalisation des projets mis en service en 2024 (y compris ceux réalisés mais non détenus par GreenYellow).

Pour les projets d'efficacité énergétique, les émissions sont calculées à partir de facteurs d'émission monétaires spécifiques à chaque type d'équipement, appliqués à l'investissement réalisé. Pour les projets de bornes de recharge, les émissions sont calculées sur la base de facteurs moyens d'émissions massiques.

Pour les projets photovoltaïques, les émissions sont calculées à travers une analyse de cycle de vie. Les facteurs d'émission massiques ou surfaciques liés à la fabrication et au transport des principaux équipements (modules, onduleurs, structures) sont appliqués aux équipements installés. En l'absence de certaines données, un ratio d'émissions par unité de capacité installée (kWc), basé sur une moyenne de projets GreenYellow similaires en termes de typologie et de zone géographique, est utilisé. Les émissions liées à l'installation sont quant à elles estimées sur la base de facteurs d'émission monétaires.

Les achats de services support globaux sont évalués à l'aide de facteurs d'émission monétaires.

Notre bilan carbone fait l'objet d'un examen détaillé chaque année par un cabinet expert, dans le cadre du pilotage assuré par Tikehau (actionnaire de GreenYellow). Par ailleurs il a été audité et validé en 2023 par un tiers indépendant, avec un niveau d'assurance modérée, encore valable en 2024. Cette approche nous permet d'améliorer en continu nos méthodes et nos outils.



ALEXANDRE G.
EU OPERATION
MANAGER, STRATEGY
& SUSTAINABILITY,
SCHNEIDER ELECTRIC

"Nous sommes convaincus de la force de notre partenariat avec GreenYellow pour accélérer la décarbonation des grandes entreprises.

Avec notre expertise de conseil, nous aidons les entreprises à définir leurs feuilles de route de décarbonation et GreenYellow apporte son savoir-faire et sa capacité à financer le déploiement de solutions d'efficacité énergétique ou de solaire photovoltaïque.

Cela s'inscrit dans la lignée de notre objectif de créer de l'impact, en permettant à nos clients de tirer le meilleur de leur énergie et leurs ressources, et ainsi mieux relever les défis imposés par la crise climatique."

Notre impact

0,036 tCO₂e/MWh
émissions induites
par l'installation des centrales solaires GreenYellow (près de 2 fois moins que le mix énergétique français)

EN ROUTE VERS LE NET ZERO

Trajectoires de décarbonation

Chez GreenYellow, nous développons actuellement un plan de transition climatique intégrant notamment la définition de trajectoires et cibles de décarbonation sur les scopes 1, 2 et 3 à court et long terme. Toutes ces trajectoires et cibles ont été établies en conformité avec le référentiel méthodologique technique de la Science-Based Targets Initiative (SBTi). Ainsi, ces trajectoires s'alignent avec l'ambition des Accords de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.

En 2024, GreenYellow s'est formellement engagé auprès du SBTi à définir et faire valider ses cibles de décarbonation de court terme dans les deux années à venir.

Globalement, nous nous fixons deux cibles absolues : l'un pour le scope 1 et l'autre pour le scope 2, suivant la méthode "absolute reduction" de SBTi. Nous nous engageons également sur deux cibles d'intensité : sur le scope 3 catégorie déplacements professionnels et scope 3 catégorie achats de biens et services, en appliquant la méthode "physical and economic intensity reduction".

- Scope 1 : réduction de 57 % (tCO₂e) des émissions en 2029 par rapport au volume de 2019, avec un objectif de neutralité carbone en 2040. Le principal levier pour atteindre cette cible est la conversion progressive de la flotte de véhicules de société à la motorisation électrique.
- Scope 2 : réduction de 65 % (tCO₂e) des émissions en 2029 par rapport à 2019, avec une neutralité carbone visée en 2040. L'atteinte de cet objectif repose sur l'approvisionnement des bureaux de GreenYellow en électricité renouvelable, notamment grâce aux garanties d'origine ou aux certificats d'énergie renouvelable (iREC). Actuellement, les bureaux situés en France, au Brésil, au Vietnam, et depuis cette année en Thaïlande sont alimentés en partie par de l'électricité renouvelable.
- Scope 3 (catégories déplacements professionnels et les trajets domicile-travail) : réduction de 52 % des émissions de CO₂e par employé (tCO₂e/

FTE) d'ici 2029 par rapport au ratio de 2019. Les principaux leviers sont le passage progressif aux véhicules électriques pour les locations de voitures et un recours accru au train en remplacement de l'avion. Cette politique est déjà amorcée, notamment avec l'utilisation croissante de véhicules hybrides et électriques à La Réunion et en France métropolitaine.

- Scope 3 (achats de biens et services et immobilisations) : réduction de 48 % des émissions de tCO₂e par intensité de production d'ici 2029 par rapport au ratio de 2021. Pour y parvenir, GreenYellow travaille à l'engagement de ses fournisseurs ainsi que de l'ensemble de son écosystème, en intégrant notamment la décarbonation des environnements de production et l'évolution des mix énergétiques nationaux. Parmi les leviers déjà actionnés, on peut citer la mise en place d'un code d'achats responsables et les engagements de décarbonation de plusieurs de nos fournisseurs majeurs, en particulier de modules photovoltaïques.

Note : les cibles de décarbonation pourront être amenées à évoluer au cours de ce processus de soumission, du fait de la refonte en cours des référentiels méthodologiques du SBTi.

Contribution à la séquestration de carbone

Conscients que, malgré nos efforts pour réduire notre bilan carbone, une part résiduelle des émissions restera inévitable, GreenYellow a pris la décision, depuis 2021, de contribuer aux actions de séquestration du carbone, notamment par le biais de projets de reforestation.

Nous soutenons financièrement plusieurs projets de reforestation certifiés par des organismes reconnus (Label Bas-Carbone, VCS, etc.), en collaborant avec des intermédiaires de confiance établis en France, disposant d'un réseau fiable de projets. Nous nous engageons sur des contrats de moyenne durée (5 ans) signés avec des partenaires reconnus et dont nous avons analysé les méthodologies afin de garantir la crédibilité et la fiabilité de notre démarche auprès des porteurs de projets.

À ce jour, ces projets de reforestation sont conçus pour compenser volontairement au plus 30% de l'empreinte carbone directe de l'entreprise (scope 1, 2, 3.6 et 3.7) et sont sélectionnées dans des géographies cohérentes avec celles de GreenYellow.

Cibles de décarbonation

Cibles de décarbonation		Net Zero	
Scope 1 Voitures de fonction	-57%	Neutralisation	
Scope 2 Électricité des bureaux	-65%	Neutralisation	
Scope 3 Déplacements professionnels & déplacements des collaborateurs	-52%		Neutralisation
Scope 3 Achat de biens et services pour les projets	-48%		Neutralisation
	2020	2030	2050



Projet de reboisement - Darién au Panama

Depuis son lancement en 1999, ce projet démontre des contributions significatives et mesurables à la durabilité environnementale, sociale et économique, c'est pour cela que nous l'avons choisi. Ce projet de reboisement, labellisé Gold Standard, a permis de planter environ 7 millions d'arbres sur 1 000 hectares, avec des essences variées. Les arbres sont intercalés avec des cultures pour améliorer la qualité des sols et générer des revenus supplémentaires. Concernant la restauration de la faune, le projet a favorisé l'augmentation des populations d'oiseaux et de mammifères,

tels que le Toucan à carène, l'Ara rouge, et l'Ocelot. Le projet a également significativement réduit l'érosion des sols de 70 % et amélioré la rétention d'eau, contribuant à la stabilité des nappes phréatiques et à l'agriculture locale. Ce projet bénéficie ainsi directement et indirectement à 1 000 personnes, issues de 5 communautés locales, avec plus de 150 personnes employées et au moins une formation dispensée chaque année.

Projet de restauration Estuaire de Gironde en France

Ce projet labellisé Bas Carbone et PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), intègre une gestion durable et innovante des ressources locales pour maximiser les co-bénéfices environnementaux et sociaux. Les essences locales sont plantées dans le respect de la biodiversité. Des bordures de feuillus, incluant le Chêne-liège en complément du Pin maritime, sont créées le long des routes et chemins pour diversifier les essences. De plus, la gestion durable des sols est assurée en broyant sur place les résidus d'arbres brûlés, afin de restituer matière organique et carbone aux sols.

Les travaux forestiers sont réalisés par des entreprises locales, avec une exploitation du bois et du liège en circuit court. De plus, il renforce la résilience de la forêt face aux vagues de chaleur et aux décès d'arbres.



Projet de restauration Sindh au Pakistan

Ce projet se déroule dans la plus grande forêt de mangroves de climat aride au monde, une zone gravement affectée par des décennies de déforestation et de dégradation. Afin de protéger la biodiversité, ce projet met en place des actions de conservation des mangroves et de reforestation, avec la plantation de près de 225 000 hectares de nouvelles mangroves. En parallèle, l'initiative vise à améliorer les conditions de vie des communautés locales en créant environ

1000 emplois liés à la gestion durable des ressources forestières. Le projet, labellisé VCS (Verified Carbon Standard) et CCBA (Climate, Community & Biodiversity Alliance), repose sur la collaboration active des communautés locales, des autorités gouvernementales et des acteurs locaux, assurant une gestion collective et une implication locale à chaque étape.



ÉMILIE P.
PRESIDENT & FOUNDER,
ATMOSYLVA

"J'ai décidé de fonder Atmosylva pour préserver les forêts, planter des arbres et sauvegarder les milieux naturels en France, grâce aux financements d'entreprises engagées pour améliorer leur impact environnemental et contribuer à la neutralité carbone.

Je suis ravie de travailler avec GreenYellow depuis 4 ans maintenant : il y a une vraie volonté d'agir, de réduire leur impact et d'aller plus loin en agissant directement à une échelle locale !"



JÉRÔME B.
CEO & CO-FUNDER,
REMOVALL

"J'ai co-fondé en 2021 Removall pour développer et financer des projets de réductions des émissions de gaz à effet de serre ou de séquestration carbone.

Nous avons le plaisir d'accompagner GreenYellow sur au moins 5 ans au travers de 3 projets de restauration des écosystèmes et de reforestation. Ce sont des projets sélectionnés avec soin, pour leur impact carbone, social et sociétal."

Ressources et biodiversité

Cette thématique est traitée dans notre analyse de double matérialité via les enjeux : *Émissions de polluants (E31)*, *Gestion des ressources et des déchets (cycle de vie des installations (E32)*, *Artificialisation des sols / Changement d'usage des sols (E41)* et *Biodiversité (E42)*.

POLITIQUES & GOUVERNANCE

La politique environnementale et sociale de GreenYellow vise à intégrer la protection de l'environnement et le développement social à toutes les étapes de ses projets, de la planification à l'exploitation. Elle s'appuie sur les IFC Performance Standards et les réglementations locales. Cette politique définit un cadre d'action structuré, incluant la mise en place de systèmes de gestion environnementale et sociale (SGES), la réalisation d'études d'impact sur l'environnement (EIE) et l'élaboration de plans d'action.

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités de GreenYellow et a pour objectif de minimiser les impacts sur la biodiversité et de garantir une gestion responsable des déchets et des ressources.

ACTIONS & AMBITIONS

Notre démarche

GreenYellow réalise une analyse approfondie des impacts environnementaux de chaque projet grâce à des équipes locales dédiées à l'environnement ou au développement de projets, présentes dans la plupart des BU et rattachées aux opérations. Leur mission est de réaliser les analyses d'impact, d'obtenir les autorisations et permis nécessaires, ainsi que les certifications locales, pour garantir que les projets sont développés et construits en conformité avec les normes en vigueur. Elles assurent également le

suivi et la vérification de la mise en œuvre des plans d'action de compensation lorsque cela est requis. Dans le cadre de l'analyse de Taxonomie, l'analyse Do No Significant Harm (DNSH) est réalisée chaque année en collectant, dans une plateforme centralisée, les analyses d'impacts environnementaux et les plans d'actions de compensation.

Cette analyse est réalisée à la maille projet et vise à garantir qu'aucun projet de développement mis en place par GreenYellow ne cause de préjudice environnemental significatif.

Biodiversité et préservation des sols

La majorité des activités de GreenYellow a un impact limité sur la biodiversité et les sols, qu'il s'agisse des projets d'efficacité énergétique, ou des projets solaires en toiture et ombrière. Les centrales solaires au sol nécessitent l'implantation d'installations en milieu naturel, ce qui peut entraîner une dégradation des écosystèmes. Afin de minimiser cet impact, les équipes de développement sélectionnent soigneusement des terrains adaptés, privilégiant ceux qui sont non cultivables, comme les friches industrielles, les bassins industriels ou les terrains déjà artificialisés. Cette approche profite à la fois à la biodiversité et permet d'accélérer la réalisation du projet grâce à la facilité d'obtention des autorisations.

Le cas échéant, des mesures compensatoires sont systématiquement mises en place selon les normes de chaque pays. Elles sont intégrées dans des plans et peuvent inclure la plantation d'arbres ou de végétation, ainsi que des actions visant à faciliter la circulation ou la nidification des animaux, entre autres.



Centrale solaire photovoltaïque, Caimán Cienaguero (14MWc) - Colombie

Concernant les impacts de déforestation, et lorsque les réglementations locales exigent uniquement une compensation financière, GreenYellow prend l'initiative de replanter un nombre d'arbres équivalent à ceux retirés (achats de crédits carbone sur des projets localisés Panama, Pakistan et France). Nous intégrons ainsi des mesures d'atténuation et de restauration écologique dans notre stratégie globale, suivant ainsi la démarche Éviter-Réduire-Compenser. Ces plans peuvent inclure des mesures telles que la plantation d'arbres ou de végétation, ainsi que des actions visant à faciliter la circulation ou la nidification des animaux, entre autres.

Les analyses d'impact montrent que, bien que limité, l'impact des installations solaires peut affecter certaines espèces animales. Afin de minimiser ces effets, des mesures sont prises à différentes étapes du projet :

- En phase de conception : des mesures d'évitement sont mises en place, telles que la création de bandes tampons ou la préservation de parcelles non aménagées, et des actions compensatoires comme la création de nouveaux habitats similaires.
- En phase de travaux : des efforts sont déployés pour réduire les nuisances, comme la limitation des activités durant les périodes de nidification.

À titre d'exemple, Castelginest, en Haute-Garonne, est un projet qui combine la production d'électricité renouvelable, une approche respectueuse de l'agriculture et une amélioration du potentiel agronomique des terres. Les panneaux sont installés sur des rangées espacées de 15 mètres pour faciliter le passage des engins agricoles. Ce principe constructif témoigne de l'expertise et de l'engagement de GreenYellow pour des solutions durables et innovantes.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer notre expertise dans le domaine de l'agrivoltaïsme. Nous avons ainsi créé un pôle d'expertise composé d'un ingénieur agronome et d'un écologue. Par ailleurs, nous avons adhéré au syndicat France Agrivoltaïsme, affirmant ainsi notre volonté de contribuer activement au développement de ce secteur.

Émissions de polluants

Les projets de GreenYellow génèrent et émettent peu de polluants (substance, vibration, chaleur, bruit, lumière, etc.). Nous n'utilisons pas de produits chimiques dans nos opérations, ce qui limite davantage les risques environnementaux. Durant la phase de construction des centrales solaires au sol, les travaux de terrassement et de préparation du site peuvent libérer des poussières et des particules dans l'air. Par ailleurs, dans le cadre de l'utilisation de certains engins, des risques de fuites de substances comme des huiles ou des essences peuvent survenir en cas d'accident.

En France, l'ensemble des opérations photovoltaïques est aligné avec les standards ISO 14001, garantissant ainsi une gestion rigoureuse de l'impact environnemental de nos activités. Nous accordons une grande importance à la réduction des polluants dans nos activités, et nous veillons à minimiser leur émission.

Gestion durable de l'eau et des déchets

GreenYellow met en place une gestion responsable des ressources hydriques et des déchets tout au long de ses projets photovoltaïques, en veillant à respecter les réglementations locales et les normes environnementales.

Pour le nettoyage des panneaux solaires, nous privilégions l'utilisation d'eau claire, afin de préserver la qualité des sols et de la faune et flore alentours. Toutefois, pour certains projets, les panneaux nécessitent un nettoyage avec des produits spécifiques pour garantir l'efficacité de production de la centrale. Dans ce cas, chaque demande d'utilisation de produit est adressée au responsable HSE qui évalue la sécurité et l'impact environnemental du produit avant d'approuver son utilisation. Il est impératif que le produit soit testé et prouvé efficace, tout en étant biodégradable afin d'être utilisé.

En parallèle, nous avons mis en place une démarche pour le recyclage des panneaux solaires en fin de vie. En France, nous collaborons avec l'éco-organisme Soren, tandis qu'au Brésil, nous travaillons avec des prestataires locaux favorisant l'économie circulaire. Concernant les chantiers, GreenYellow applique une procédure stricte de tri et de gestion des déchets dès la phase de construction, avec un suivi rigoureux. Une grande partie des déchets est traitée et recyclée via des filières spécialisées, garantissant une prise en charge optimale de chaque composant tout au long de la vie du projet. Concernant les sites d'efficacité énergétique, GreenYellow s'assure que les sous-traitants (responsables contractuellement) effectuent le tri et le recyclage des différents matériaux remplacés.



MYRIAM B.
FOUNDER AND CSR/
CLIMATE CONSULTANT,
GAÏNA AND HEAD OF THE
CSR WORKING GROUP,
LA PLATEFORME VERTE

"En janvier 2024, le plan de prévention et d'éco-conception est entré en vigueur d'après le code de l'environnement issu de la loi AGEC. Ainsi chaque producteur est tenu de mettre en œuvre un plan visant à réduire l'utilisation des ressources non renouvelables et à accroître l'utilisation de matières recyclées ainsi que la recyclabilité des produits."

"En tant qu'association regroupant les acteurs du secteur des énergies renouvelables, nous avons collectivement échangé sur ce sujet. Chaque membre a analysé en interne la faisabilité du plan proposé par Soren et est revenu avec ses propositions afin de rendre ce plan adapté au secteur des énergies renouvelables."

Notre impact

0%
de détergent utilisé
pour le nettoyage
des panneaux solaires

Promotion de nos métiers

Impacts

- Contribution à l'acculturation des institutions publiques aux énergies renouvelables (+)
- Contribution à l'amélioration des pratiques ESG de la filière et du secteur de l'énergie (+)

Opportunités

- Amélioration des offres grâce à l'introduction de technologies innovantes et plus efficaces
- Extension de contrats par l'installation d'équipements modernes, performants et intégrant les dernières innovations technologiques
- Adaptation de la stratégie de l'entreprise en fonction des évolutions réglementaires
- Accès à de nouvelles sources de financement (ex : banques de développement) pour certains projets promouvant l'accessibilité à l'énergie

Parties prenantes concernées

Société/Planète
Client
GreenYellow/Actionnaires
Sous-traitant
Fournisseurs de Rang 1
Fournisseur de Rang 2+

Dans notre analyse de matérialité, cette thématique est traitée en E12 : *Lobbying et promotion des énergies renouvelables/efficacité.*

PRINCIPES

Chez GreenYellow, l'enjeu de promotion de nos métiers est triple : accéder (ou éviter de réduire l'accès) à des marchés par le soutien public et le fléchage des investissements, accélérer la mise en œuvre des projets (notamment par la simplification des processus administratifs) et soutenir l'essor des technologies nouvelles qui renforcent l'impact de la décarbonation (stockage, IA...).

Les leviers d'influence se concentrent autour d'actions de lobbying auprès d'institutions nationales, de façon directe ou par l'intermédiaire de nos financeurs, et l'intégration de think tanks/syndicats. Ces démarches offrent l'opportunité d'anticiper les évolutions du marché, de défendre nos intérêts auprès des décideurs publics et de contribuer aux débats stratégiques sur la transition énergétique.

GreenYellow, par son adhésion à plusieurs think tanks, contribue à influencer les politiques sectorielles ainsi que renforcer son réseau et sa crédibilité en s'associant à des pairs du secteur, experts et décideurs influents.

GreenYellow est membre fondateur du think tank *France Territoire Solaire* (FTS) depuis 2011, et membre actif de *La Plateforme Verte* (LPV) depuis 2020.

Au sein de ce dernier, plusieurs collaborateurs de GreenYellow sont engagés dans les groupes de travail, notamment sur les PPA, l'agrivoltaïsme, les achats responsables, les réglementations RSE ou encore la biodiversité.

ACTIONS & AMBITIONS

Soutenir l'essor des énergies renouvelables

GreenYellow est présent dans de nombreux pays pour lesquels l'industrie du renouvelable est encore naissante. Nos projets peuvent ainsi être amenés à être financés par des banques de développement locales. C'est le cas par exemple de l'*Asian Development Bank* au Vietnam dont le mandat est de soutenir des initiatives alignées avec les ODD et principes de l'ONU, et de militer auprès des institutions nationales pour en favoriser l'essor.

En 2024, le groupe de travail Agrivoltaïsme de LPV a publié une note de synthèse à destination de toutes les parties prenantes (propriétaire, agriculteur, élu de collectivité, conseiller de chambre d'agriculture, représentant de l'Etat, conseil juridique ou financier, etc.). Elle met en avant les bénéfices attendus d'une collaboration raisonnée entre énergéticien, collectivité et agriculteur, les modalités contractuelles recommandées et les engagements de chacun pour réaliser le plein potentiel de cette typologie d'installation photovoltaïque.

Favoriser l'émergence de nouvelles technologies

En 2024, le groupe de travail Mobilité Électrique de LPV a publié une note aux parlementaires proposant des recommandations afin de faciliter un accès à tous et un signal tarifaire attractif permettant la massification et la démocratisation des véhicules électriques en France.

Parallèlement, le Groupe de Travail Stockage de LPV a rédigé une note sur le déploiement du stockage en France "Proposition d'évolution des textes relatifs à l'urbanisme afin de permettre le déploiement du stockage en France". Cette note détaille les problématiques et les solutions proposées afin de permettre à la filière du stockage de développer les projets nécessaires à la réussite de la transition énergétique du pays.



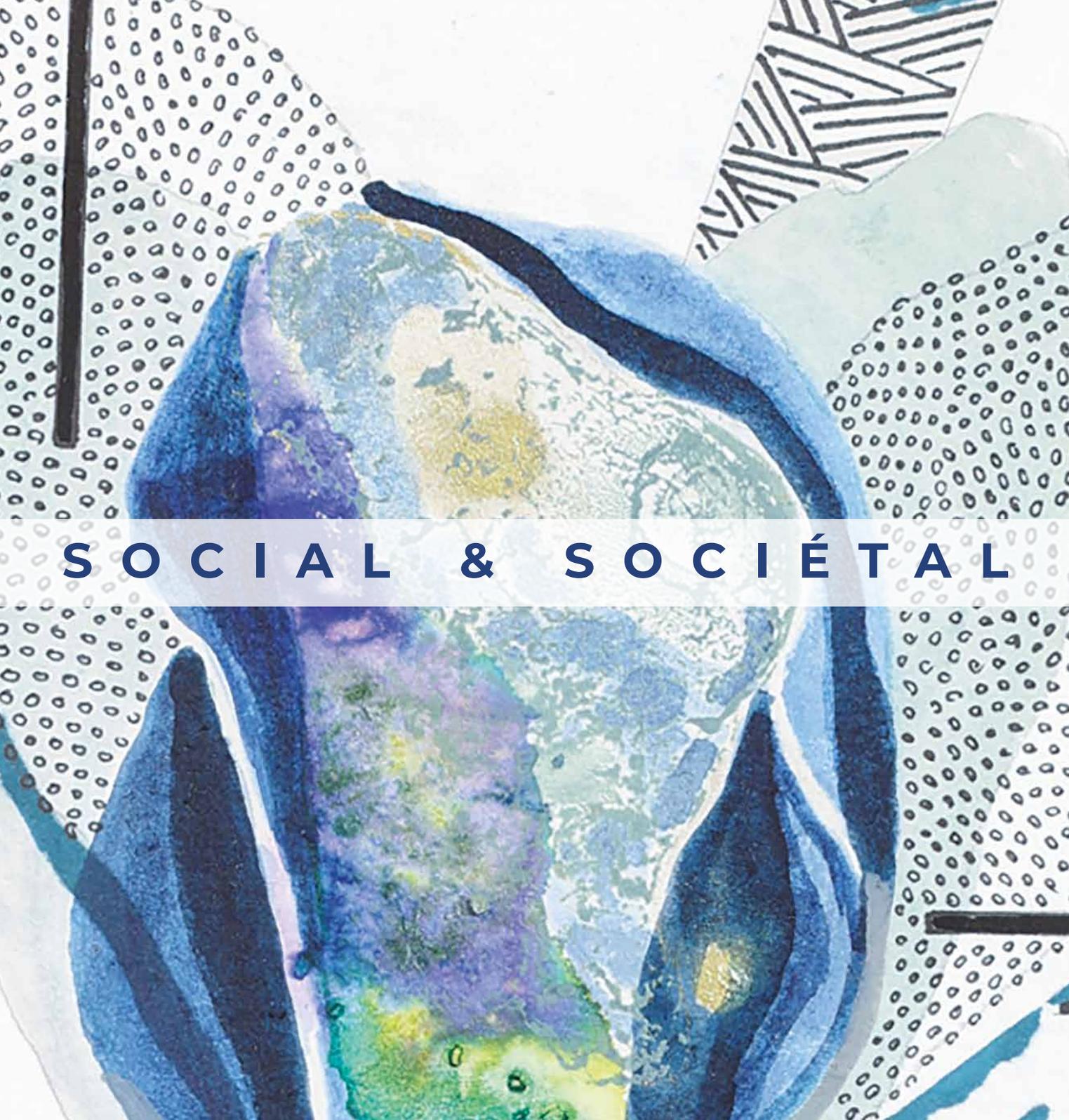
France Territoire Solaire

LE THINK-TANK DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



**La Plateforme
Verte**

Un contre-la-montre planétaire



S O C I A L & S O C I É T A L

Enjeux

S11

Santé, sécurité et conditions de travail des employés

S12

Conditions de travail des sous-traitants

S21

Diversité et inclusion

S22

Formation et développement des compétences

S31

Conditions de travail des fournisseurs

S32

Gestion des partenariats fournisseurs et prestataires

S41

Respect des communautés locales (y compris collectivités, autorités publiques)

S42

Ancrage local et développement socio-économique

Santé et sécurité au travail

	Impacts	Risques	Opportunités	Parties prenantes concernées
S11	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et formation sur l'importance de la HSE pour tous et notamment à ceux qui interviennent sur sites (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la performance opérationnelle en cas d'accident ou en cas de qualité de vie au travail dégradée • Perte de motivation voire d'effectif en cas de détérioration du climat social • Exposition à des litiges plus fréquents notamment en cas de manquement aux obligations légales 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la performance opérationnelle et de l'engagement du fait du secteur attractif et en forte croissance • Amélioration de la marque employeur et des capacités de recrutement de talents en cas de conditions de travail mieux disantes 	Société/Planète GreenYellow/Actionnaires
S12	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des droits des sous-traitants de rang n et n+1 selon les principes ILO/Droits humains (+) • Source d'emploi et stabilité économique pour les entreprises ETI/PME locales (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte à la santé physique et psychologique des sous-traitants de rang n et n+1 liée à des conditions de travail à risque (travail sous haute tension, en hauteur) • Baisse de la performance opérationnelle en cas d'accident ou en cas de qualité de vie au travail dégradée (SST) • Augmentation des coûts et risques de litiges en cas de non-respect des réglementations et du droit de travail dans les activités des sous-traitants de rang n et n+1 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiabilisation d'une base de sous-traitants récurrents répondant aux normes de conditions de travail ILO/Droits humains et QVT GreenYellow • Accroissement de l'attractivité et performance par des pratiques D&I renforcées chez les sous-traitants 	Société/Planète Sous-traitant Fournisseur de Rang 1 Fournisseur de Rang 2+

La HSE est traitée dans notre analyse de double matérialité via les enjeux : *Santé, sécurité et conditions de travail des employés (S11) et Conditions de travail des sous-traitants (S12)*.

POLITIQUES & GOUVERNANCE

La protection de nos collaborateurs et de nos parties prenantes, à tous les niveaux de notre organisation, est primordiale chez GreenYellow. La politique de Santé, Sécurité et Environnement (HSE Policy) protège l'ensemble de nos collaborateurs, sous-traitants, visiteurs et parties prenantes sur nos sites

comme dans les bureaux. Le but est de prévenir les accidents du travail, maladies professionnelles et atteintes à l'environnement, tout en promouvant une culture de responsabilité partagée. Elle repose sur les meilleures pratiques du secteur, sur les réglementations internationales (ILO) et locales, et est alignée avec la méthodologie ISO.

La Santé, Sécurité et Environnement est pilotée par le responsable HSE Groupe qui anime la communauté HSE internationale. Des responsables HSE dans chaque entité partagent les informations et les bonnes pratiques à adopter, en particulier sur le terrain, via des formations et des audits. Chaque collaborateur de GreenYellow, incluant la direction

générale, à des objectifs HSE dans sa rémunération variable et est ambassadeur du respect des standards HSE.

Cette expertise est sous la responsabilité globale du Chief Operating Officer (COO) de GreenYellow. Un comité HSE se tient chaque trimestre avec le COMEX, et un reporting mensuel est communiqué aux actionnaires afin de les informer de l'avancée de la feuille de route.

ACTIONS & AMBITIONS

PLAN

Évaluation des risques HSE

GreenYellow a mis en place un processus structuré d'identification, d'évaluation et de gestion des risques HSE, intégré à la formation HSE de l'ensemble des collaborateurs. La procédure d'évaluation complète des risques, illustrée en page suivante, permet de mieux appréhender et maîtriser les dangers liés à nos activités.

Dans cette démarche, quatre activités à haut risque ont été identifiées comme prioritaires, donnant lieu à des campagnes de sensibilisation spécifiques :

- Travail en hauteur,
- Manipulation d'équipements électriques,
- Opérations de levage,
- Sécurité et circulation routière.

Ces actions visent à renforcer la culture de sécurité au sein de GreenYellow, à améliorer la performance opérationnelle et à réduire les incidents liés à ces activités critiques.

DO

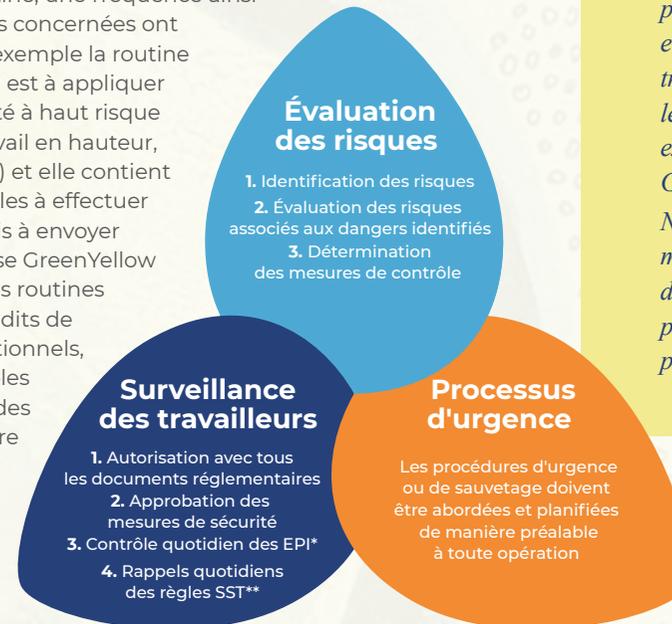
Formation et sensibilisation

L'un des piliers de la HSE repose sur une information claire et une formation adaptée des équipes autour de définitions communes. Ces actions permettent de sensibiliser les collaborateurs amenés à se rendre sur site, tels que les ingénieurs études et travaux, qui suivent obligatoirement des formations HSE spécifiques pour obtenir les habilitations et certifications nécessaires. Pour nos opérationnels sur site, plusieurs formations sont à renouveler tous les deux ans afin d'assurer la sécurité de tous sur site : premier secours, sensibilisation incendie, travail

en haut ou encore sensibilisation à la conduite sécurisée. Un parcours digital est aussi accessible sur notre plateforme d'e-learning et obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs. Le responsable HSE Groupe assure la promotion des 9 Règles d'Or HSE à travers des sessions dédiées, illustrant de manière concrète les bonnes pratiques et les erreurs à éviter. Ce document est signé par tous les fournisseurs et les sous-traitants de GreenYellow, lors du processus de référencement.

Routines HSE

En 2024, une quinzaine de routines HSE ont également été mises en place. Elles désignent des pratiques et des processus à mettre en œuvre de manière régulière pour garantir la sécurité des employés et des sous-traitants, protéger l'environnement et assurer la conformité réglementaire. Elles sont appliquées lors des chantiers de construction, et aussi lors des activités d'opération et de maintenance (O&M). Pour chaque routine, une fréquence ainsi que les personnes concernées ont été définies. Par exemple la routine 'Permis de travail' est à appliquer dès qu'une activité à haut risque est effectuée (travail en hauteur, électricité, levage) et elle contient la liste des contrôles à effectuer dans ce cadre puis à envoyer par mail à l'adresse GreenYellow dédiée. Les autres routines portent sur les audits de site par les opérationnels, par les responsables HSE ou l'analyse des risques de dernière minute.



AMOR B.
DIRECTOR ASSET
MANAGEMENT, ARDIAN

"Chez Ardian, une discipline et une culture solides en matière de santé et de sécurité sont absolument indispensables, et nous travaillons en étroite collaboration avec nos équipes de gestion pour veiller à ce que ces principes soient encouragés dans l'ensemble de notre portefeuille d'investissement.

En 2024, nous avons accéléré le renforcement des normes et des pratiques de sécurité chez GreenYellow via le soutien d'Ardian Operating Partners et de conseillers externes.

Nous avons passé du temps avec GreenYellow sur site pour soutenir les examens de sécurité. Parallèlement, l'équipe de GreenYellow a poursuivi ses efforts pour renforcer le suivi et la qualité des rapports d'incidents, en travaillant en étroite collaboration avec les sous-traitants, la main-d'œuvre la plus exposée aux risques au sein des opérations de GreenYellow.

Nous constatons déjà l'impact positif de ces mesures. La HSE étant au cœur des valeurs de l'entreprise je suis convaincu que les performances de GreenYellow continueront à progresser."

*EPI : Équipements de Protection Individuelle
**SST : Santé et Sécurité au Travail

Reporting et remontée des accidents

Le tableau de bord HSE est suivi à l'échelle des projets, consolidé mensuellement par chaque filiale, puis remonté au niveau du Groupe. Il est présenté trimestriellement aux CODIR et au COMEX de GreenYellow et transmis chaque mois à notre actionnaire majoritaire. Ce reporting couvre à la fois les équipes internes et les sous-traitants, qui sont tenus de fournir certaines données et régulièrement sensibilisés aux enjeux HSE. Depuis 2023, un système d'alerte et de remontée des événements HSE a été mis en place, reposant sur plusieurs canaux (email, rapports Excel ou papier). Les incidents sont classés en trois catégories :

Catégorie A : Remontée immédiate au responsable HSE, au General Manager, au Directeur de la Coordination Internationale et au COO. Un rapport initial est requis sous 48h, suivi d'un rapport d'investigation sous 45 jours, présenté au COMEX.

Catégorie B : Rapport initial sous 48h et rapport d'investigation sous 45 jours, également présenté au COMEX.

Catégorie C : Inclusion dans le rapport HSE mensuel. Pour chaque événement, l'analyse des causes et un plan d'actions correctif et préventif sont exigés.

CHECK

Audits et contrôles

GreenYellow garantit l'application de ses standards HSE grâce à des actions de contrôle rigoureuses. Trois types d'audits sont menés :

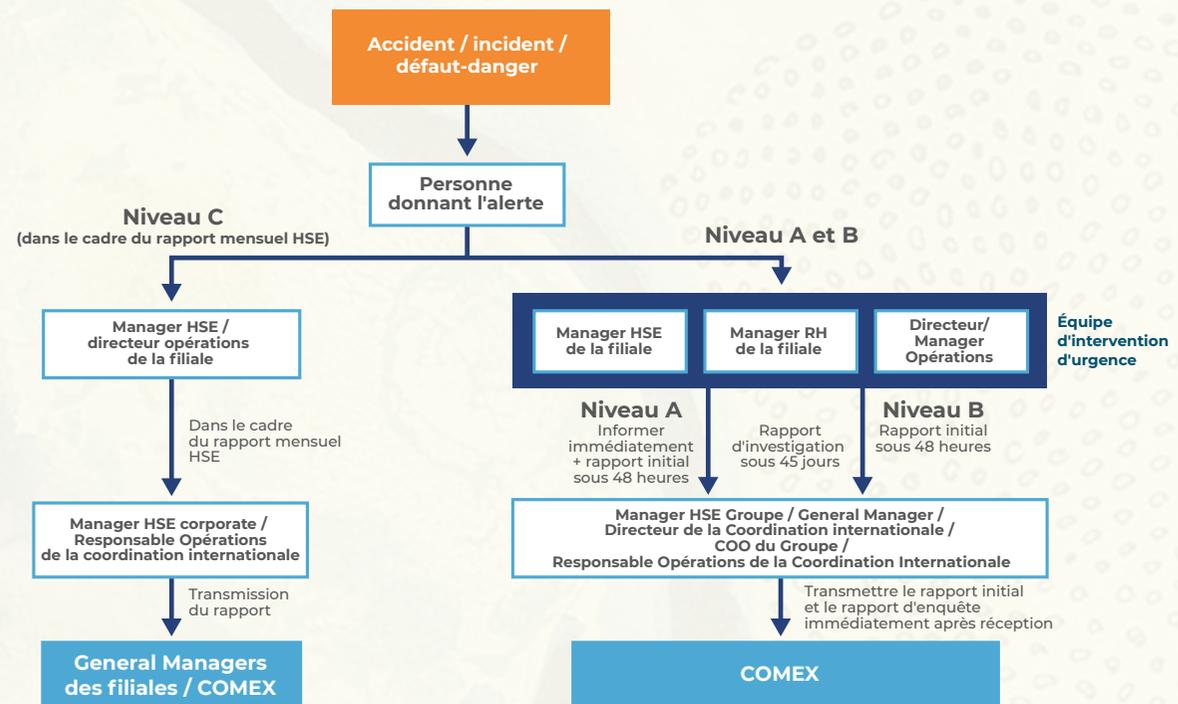
Audit interne de notre système : en 2024, une analyse stratégique de la gestion de la sécurité chez GreenYellow a été menée. Cet audit a permis d'identifier les recommandations clés pour améliorer le système HSE de GreenYellow tout en prenant en compte nos évolutions stratégiques business.

Audits de filiale : Tous les deux ans, le responsable HSE Groupe effectue une visite auprès de chaque équipe locale pour examiner la documentation, les reportings et les ressources. Il vérifie que la gestion HSE est bien intégrée dans les processus de l'organisation et qu'elle respecte nos normes de conformité. Il se focalise également sur les dysfonctionnements récurrents, notamment ceux liés aux travaux en hauteur, à l'électricité et aux opérations de levage. À l'issue de cette évaluation, un plan d'amélioration annuel est établi, permettant à chaque filiale de cibler ses axes d'amélioration.

Audits sur site : Réalisés tout au long de l'année par les managers HSE, chefs de projet et responsables de site, ils peuvent être planifiés ou inopinés et concernent tous les types de sites (PV, EE et IRVE),

en construction ou en exploitation. Une grille d'évaluation standardisée guide ces contrôles. Ces audits permettent d'uniformiser les pratiques, de réduire les risques sur le terrain.

Ils permettent également de s'assurer que nos sous-traitants respectent nos exigences de conformité, qui incluent de nombreuses conditions spécifiques sur les projets. Afin de garantir la rigueur de ces contrôles, un minimum d'audits est requis pour les opérations. Les objectifs sont clairs : un audit minimum par mois effectué par le site manager ou le project manager, et deux audits par mois réalisés par le HSE manager.



ACT

Évaluation des sous-traitants

Le responsable HSE Groupe a établi une procédure permettant d'évaluer les performances HSE de nos sous-traitants. Elle aborde des thèmes qui vont de l'évaluation des performances en matière d'accidents à l'évaluation des compétences du personnel. Elle permet d'examiner le code de conduite d'un sous-traitant, ainsi que les aspects qui garantissent sa fiabilité, sa capacité et son engagement à maintenir un environnement de travail sûr. Sur une échelle de 0 à 10, si l'évaluation est supérieure à 7, aucun problème particulier n'est soulevé, entre 5 et 7, un suivi du fournisseur est nécessaire et en dessous de 5, des mesures doivent être prises pour résilier ou renégocier le contrat. Si l'on décide de travailler avec le fournisseur, la Coordination Internationale doit être informée et la décision justifiée. Grâce à ce système de notation, GreenYellow peut s'orienter vers des sous-traitants plus vertueux, occasionnant moins de litiges et ainsi co-construire des relations durables et pérennes.

Politique Just & Fair

Une politique Just & Fair est également appliquée à tous nos employés et nos sous-traitants. Elle est conçue pour favoriser une culture de l'équité, de la reconnaissance et de la responsabilité. Cette politique permet de récompenser les employés et les sous-traitants qui font preuve d'excellence dans les pratiques HSE, et à l'inverse de sanctionner en cas de non-conformité HSE, via des mesures progressives et équitables. Elle a pour but de créer un environnement de travail sécurisé et de réduire le risque d'accidents. Elle permet d'encourager une culture HSE positive chez GreenYellow, en récompensant les comportements exemplaires, et de garantir l'équité et la transparence puisque chaque action HSE, qu'elle soit positive ou non conforme, est évaluée selon des critères objectifs et des règles identiques pour tous.

Digitalisation

Depuis peu, GreenYellow déploie Evox, une solution digitale visant à renforcer la culture HSE de manière systématique et accessible. Grâce à son utilisation sur smartphone, cette plateforme permet de toucher toutes les personnes sur site, en uniformisant les trames d'audit et le reporting. Evox offre un outil unique et harmonisé pour toutes les parties prenantes de GreenYellow, garantissant une meilleure traçabilité et fiabilité des données, ainsi qu'un suivi et une gestion des situations à risque en temps réel, notamment sur les chantiers. Cet outil regroupe plusieurs documents et fonctionnalités :

- Livret d'accueil sécurité
- Routines HSE
- Évaluation des sous-traitants
- Signalement instantané d'une situation de danger.



DANIELA M.
HSEQ DIRECTOR,
ENERLAND - partner of
GreenYellow Colombia

"En tant que constructeur de centrales solaires, nous travaillons avec GreenYellow depuis plusieurs années. Ce partenariat de confiance est basé sur une communication claire et l'application de normes HSE communes. Nous sommes signataires des Règles d'Or et des spécifications HSE de GreenYellow.

C'est pourquoi nous veillons à ce que tous nos employés reçoivent une formation technique et de sécurité lorsqu'ils arrivent sur un chantier de GreenYellow et qu'ils appliquent les bonnes pratiques pour garantir un environnement de travail sûr."

Notre impact

0 SIR
(Taux de gravité - interne)

+1300
audits HSE
de site réalisés

* Pollution de l'environnement entraînant une perte directe $\geq 10\,000$ euros ou plus de 24 heures de rejet de polluants.

Supply chain responsable

	Impacts	Risques	Opportunités	Parties prenantes concernées
S31	<ul style="list-style-type: none"> • Rang 1 : Amélioration continue des conditions de travail chez nos fournisseurs vs standards IFC (santé, sécurité, environnement) (+) • Rang 2+ : Amélioration des standards éthiques, de traçabilité / transparence pour la production de nos produits (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration de l'image et perte d'attractivité financière en cas de violations des droits / mauvaises conditions de travail dans la chaîne de fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation des processus de financement et de l'accessibilité à des sources de financement (Banques de développement) • Proposition de certificats de traçabilité à 100% et auditable jusqu'au rang N par les plus grands fournisseurs 	Fournisseur de Rang 1 Fournisseur de Rang 2+
S32	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au développement économique en établissant des partenariats à long terme et un partage équitable de la valeur (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts due à une dépendance à un fournisseur, une réduction du panel de fournisseurs, une forte inflation, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts et accès facilité aux ressources par des partenariats inscrits dans la durée (fournisseurs et sous-traitants) 	

La supply chain responsable est traitée dans notre analyse de double matérialité via les enjeux : *Conditions de travail des fournisseurs (S31) et la Gestion des partenariats fournisseurs et prestataires (S32)*.

Le devoir de vigilance est encadré par la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017. Il vise à responsabiliser les entreprises pour identifier, prévenir et atténuer les risques en matière de droits de l'Homme, de santé et de sécurité, ainsi que de protection de l'environnement, résultant de leurs activités ainsi que de celles de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs.

POLITIQUES & GOUVERNANCE

Chez GreenYellow, nous privilégions des collaborations fondées sur la confiance et la durabilité avec nos fournisseurs et sous-traitants. Cela se traduit depuis 2021 par le déploiement de notre

démarche d'Achats Responsables, alignée avec les standards de l'ISO 20400. Elle consiste à compléter les normes d'un processus achats traditionnel par des considérations et des standards sociétaux ainsi qu'environnementaux. Cette démarche s'est notamment traduite par la mise en place d'un Code d'Achats Responsables. Ce texte énonce les principes fondamentaux de GreenYellow visant à instaurer des partenariats durables avec nos fournisseurs et sous-traitants. Il se compose de 5 grandes thématiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est en conformité avec la Déclaration des Droits de l'Homme, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail et l'Accord de Paris.

Il s'applique à l'ensemble des Business Units sur l'ensemble de notre chaîne de valeur amont. Les parties tierces le signent lors du processus de référencement.

Les Achats sont placés sous la responsabilité du COO (Chief Operation Officer et membre du COMEX). Le directeur Achats pilote la stratégie Achats à l'international et chaque plateforme régionale a un responsable Achats ainsi qu'une équipe dédiée.

ACTIONS & AMBITIONS

Processus de référencement

En 2023, nous avons déployé un processus de référencement commun à toutes les entités, qui garantit la conformité de nos fournisseurs à nos standards, la stabilité et la sécurité de nos relations fournisseurs, et nous permet de gérer un portefeuille de fournisseurs au niveau Groupe.

Les points clés de ce processus de référencement sont les suivants :

- Un processus Groupe unifié, graduel en fonction du niveau de risque fournisseur et adapté aux spécificités locales
- Un processus digitalisé incluant un questionnaire standard (informations de contacts et adresses, certifications ISO, etc.) et la signature de 4 Politiques du Groupe : Déclaration d'Intégrité, Code d'Éthique Professionnelle, Règles d'Or Santé & Sécurité, et Code d'Achats Responsables
- L'incorporation de contrôles financiers (vérification des données bancaires et évaluation de la stabilité financière) et de conformité (vérification via la base de données World-Check) adaptés au niveau de risque évalué du tiers
- Le processus est complété par une analyse de la maturité ESG lorsque le risque est élevé

Ce référencement s'accompagne d'une méthode de désactivation/réactivation d'un compte tiers liée à la péremption automatique des contrôles financiers et conformité au bout de 12 mois, ainsi que de la possibilité de bloquer ou de révoquer définitivement un compte sur indication des équipes Achats ou Conformité.

Cartographie des risques

Le point de départ du processus de référencement est l'évaluation du niveau de risque du tiers. Nous avons ainsi mis en place une échelle à trois niveaux de risque (Faible, Moyen, Élevé) dont découle un processus de référencement adapté à chacun des niveaux.

Notre analyse de risque s'appuie sur l'évaluation de 4 dimensions pondérées de façon égale :

- Catégorie d'achats : pour chaque catégorie, nous estimons la maturité ESG en nous basant sur notre expérience, les réponses au questionnaire ESG et des bibliographies
- Provenance : nous utilisons l'évaluation du risque pays de l'ICS (Initiative for Compliance and Sustainability), qui recoupe plusieurs bases de données et indices (SDG Index, Global Rights Index, etc.)
- Volume d'achat envisagé : défini par tranches de valeur, cette dimension mesure l'exposition financière de GreenYellow
- Durée contractuelle souhaitée : plus le contrat s'inscrit dans la durée, et plus GreenYellow est exposé à un risque important.

Questionnaire ESG

Depuis 4 ans, nous menons une enquête sur la maturité ESG de nos principaux fournisseurs. Ce questionnaire, établi en interne et digitalisé, comporte 100 questions traitant de toutes les dimensions de l'ISO 20400 (droits de l'Homme, redevance environnementale, etc.). Les équipes Achats et RSE vérifient les réponses et les documents associés afin de valider le score ESG final. Ce dernier est partagé avec le tiers concerné ce qui permet d'enrichir nos échanges et de l'accompagner dans une amélioration continue de sa maturité ESG. Un score est qualifié satisfaisant s'il est égal ou supérieur à 40%. Les fournisseurs ayant eu une note en deçà de ce seuil seront invités à répondre à nouveau l'année suivante afin de mesurer leur progression. Pour les autres, le score est valable 2 ans.



NINA

SALES MANAGER,
DMEGC

"Nous travaillons avec GreenYellow depuis plus de 5 ans, en particulier sur l'initiative des achats responsables depuis 4 ans.

En tant que fournisseur chinois, nous devons rester attentifs aux attentes de nos clients.

En Europe, par exemple, nous travaillons activement à l'amélioration de notre maturité ESG. Pour le marché public français, nous avons déployé une offre compétitive de panneaux à faible empreinte carbone intégrant une part de matériaux recyclés.

Plus généralement, nous mettons en œuvre des pratiques sociales rigoureuses, notamment en matière de santé et de sécurité, dans nos usines. Nous accueillons très favorablement les audits sociaux de GreenYellow pour renforcer notre partenariat et faire preuve de transparence."

Notre impact

17

audits sociaux fournisseurs
en 24 mois

Audits sociaux sur site

Depuis 2021, nous lançons une campagne annuelle d'audits sociaux, via la plateforme ICS, en ciblant les fournisseurs grâce à notre analyse des risques supply chain. Nous avons une politique interne Monde (Politique Globale des audits sociaux des fournisseurs) reprenant les grands principes de cette initiative. Ces audits ne sont pas seulement documentaires mais impliquent une visite physique par un auditeur externe dans les usines de nos partenaires. Ils servent à la fois à mieux connaître nos fournisseurs, à les sensibiliser à nos standards et enjeux, notamment en matière de droits humains, et également à obtenir des informations sur leurs propres fournisseurs. En effet, en amont de l'audit, via la plateforme, le fournisseur doit déclarer ses fournisseurs et ainsi apporter plus de transparence sur son propre approvisionnement.

Cet exercice d'amélioration continue contribue à compléter de proche en proche notre cartographie de fournisseurs de rang 2. A l'issue d'un audit, le fournisseur reçoit sa notation. Si des points d'attention majeurs ont été relevés, le fournisseur devra suivre un plan d'actions correctives, et dans les cas les plus alarmants, un second audit aura lieu. Ce processus permet de suivre avec attention la progression des sites audités sur les

thématiques sociales. Ces actions sont complétées par une contribution à divers groupes de travail (*La Plateforme Verte*, ou *France Territoire Solaire* par exemple) afin de mutualiser notre effort au niveau national.

Sélection des fournisseurs

Nous avons développé une stratégie d'achats sur les catégories les plus importantes pour GreenYellow. Il s'agit de travailler avec les fournisseurs alignés avec nos standards et plus globalement avec les plus engagés en matière d'ESG. Nous sécurisons nos engagements par un contrat cadre que nous renouvelons annuellement, permettant ainsi de pérenniser nos partenariats de confiance. La sélection des fournisseurs et la signature de contrats cadres nous permettent d'améliorer nos conditions d'achats, mais jouent également un rôle essentiel dans l'amélioration et l'application de nos politiques ESG au niveau monde, car ces contrats sont déployés et utilisés dans toutes nos BUs. En intégrant des critères ESG dans le processus de sélection, notamment en réalisant un audit ESG, nous favorisons des pratiques responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.



GUILLAUME D.
DEPUTY DIRECTOR, ICS

“Nous sommes convaincus à l'ICS que l'union fait la force, c'est le principe même de notre organisation. Je suis ravi de développer avec 5 acteurs motivés ce projet pilote d'audits sociaux de la filière Photovoltaïque. Et ce n'est que le début puisque d'autres acteurs souhaitent rejoindre l'initiative et plusieurs audits sont déjà planifiés pour 2025.”



L'ICS (Initiative for Compliance and Sustainability) est une initiative française fondée en 1998 ayant pour objectif d'améliorer les pratiques sociales et environnementales sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Cette association a construit une plateforme neutre, indépendante et qui permet à des entreprises d'un même secteur de mutualiser leurs actions ESG sur leurs sites de production communs.

Utilisateur ICS depuis 4 ans, GreenYellow a lancé en 2023 au sein du Groupe de Travail Supply Chain de La Plateforme Verte, la constitution du projet pilote sur la chaîne d'approvisionnement photovoltaïque : 4 entreprises paires nous ont rejoints (et 2 autres depuis).

Le but ? Mutualiser la démarche d'audits sociaux chez les fournisseurs de Rang 1, élaborer la cartographie de Rang 2+, et suivre leur progression via des plans d'actions correctifs.

Concrètement ? Chaque entreprise participante signe le code de déontologie de l'ICS et cotise auprès de l'initiative. Elle accède à la plateforme et sélectionne les usines sur lesquelles lancer ses audits (à ses frais ou ceux du fournisseur). Les audits sont réalisés par un cabinet d'audit accrédité, indépendant. Le résultat est partagé aux membres du groupe photovoltaïque ayant également listé cette usine.

Bénéfices ? Pour nous : étendre le maillage des usines auditées, ainsi que la connaissance de nos fournisseurs. Pour le fournisseur : gain de temps en faisant d'une pierre deux coups.

Cohésion et diversité

L'enjeu *Diversité & Inclusion* est le N°S21 dans notre analyse de double matérialité et s'inscrit dans un enjeu plus global du management des talents.

Depuis sa création, GreenYellow promeut des valeurs essentielles incarnées par ses fondateurs et relayées par l'ensemble des équipes. Depuis 2021, nous avons identifié à travers un travail collégial, 4 axes prioritaires sur lesquels mettre l'accent : l'égalité professionnelle femmes-hommes, le handicap, le mix intergénérationnel, ainsi que la diversité culturelle et religieuse.

POLITIQUE & GOUVERNANCE

Notre Politique de Diversité et d'Inclusion se compose de 3 grands principes :

- Assurer une rémunération équitable pour un travail, un rendement et des niveaux de compétences similaires,
- Développer une ouverture d'esprit et lutter contre toutes les formes de préjugés à tous les niveaux,
- Assurer l'égalité des chances dans les processus de recrutement, de développement et de promotion.

Les sujets de Diversité & Inclusion relèvent de la responsabilité de la direction RSE Groupe de GreenYellow et s'appuient sur un double réseau d'ambassadeurs, composé à la fois de représentants RH et de collaborateurs volontaires D&I dans chaque BU.

ACTIONS & AMBITIONS

Zoom sur l'égalité entre les genres

Chez GreenYellow, nous nous engageons pour l'égalité des genres à travers plusieurs actions majeures. Nous proposons des modules de sensibilisation avec Kokoroe, une entreprise elle-même avec une forte culture D&I, des formations d'acculturation locale et des journées à thème combinant webinaires mondiaux et workshops locaux. Pour assurer un impact durable, nous avons mis en place un reporting trimestriel incluant notamment le pourcentage de femmes.

Convaincu que la mixité est un précieux vecteur de performance, GreenYellow encourage activement l'augmentation de la proportion des femmes au sein des effectifs - près de 2% par an d'autant plus remarquable dans le contexte d'une entreprise en constante croissance. Cette progression s'observe au niveau Managers également.

Le maintien de cette dynamique implique une vigilance accrue quant aux leviers sous-jacents (égalité salariale, répartition des femmes par fonction et par catégorie, tant au niveau groupe que localement). C'est pourquoi nous mettons en œuvre des actions transverses, à la fois de mesure de performance et d'incitation à l'égalité.

En 2024, plusieurs actions ont été menées au niveau global comme au niveau local :

- **Congé paternité pour tous** : nous avons travaillé avec les filiales pour mettre en place un congé paternité dans tous les pays où nous sommes présents, allant au-delà des réglementations locales. À ce jour, tout collaborateur ayant exprimé le souhait de prendre un congé paternité s'est vu proposer la possibilité de s'absenter tout en étant rémunéré.

- **Index égalité professionnelle** : depuis 4 ans, chaque filiale calcule son index d'égalité professionnelle de manière volontaire pour s'auto-évaluer et progresser, en particulier, sur la thématique de la promotion et de l'augmentation des femmes.

- **Sensibilisation D&I** : un programme e-learning composé de 10 modules a été lancé en 2022 et est disponible en 6 langues. Nous avons pour cela choisi le partenaire Kokoroe, une entreprise fondée et dirigée par 3 femmes. De plus, nous célébrons la Journée Internationale des Droits des Femmes en favorisant des intervenant.e.s dynamiques et inspirantes pour mobiliser l'ensemble des collaborateurs.

- **Programme de recommandation** : au Brésil, un programme a été mis en place permettant de recommander des profils de femmes pertinents et en échange de recevoir une prime spéciale. Ainsi la BU a pu atteindre son objectif de 40% de femme dans les effectifs.

- **Recrutement ciblé** : en Europe, les cabinets de recrutement qui nous accompagnent ont pour consigne d'avoir systématiquement au moins un CV pour chaque genre F/H.

Notre impact

39,9%
de femmes

31%
de femmes managers

Intégration et développement

DE NOS COLLABORATEURS

Impacts	Risques	Opportunités	Parties prenantes concernées
<ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences (savoir-faire et de savoir être) par l'intégration et la formation (+) • Maintien de l'employabilité des collaborateurs par des évolutions de poste et mobilités internes (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de productivité en cas de départs des cadres, des employés clés et du personnel qualifié • Augmentation du coût du personnel en cas de pénurie de personnel qualifié • Augmentation du turnover/ réduction du vivier de candidat par manque de plan de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la performance due à l'acquisition de nouvelles compétences et expertises • Amélioration de la marque employeur et des capacités de recrutement • Amélioration du sentiment d'appartenance à une identité GreenYellow autour de savoir-être fondamentaux (Valeurs GreenYellow) 	Société/Planète GreenYellow/Actionnaires

L'intégration et le développement de nos collaborateurs est un sujet traité dans l'analyse de double matérialité via l'enjeu : *Formation et développement des compétences* (S22) et s'inscrit dans un enjeu plus global du management des talents.

Dans un secteur en pleine croissance comme la transition énergétique, l'attractivité et la rétention des talents sont des enjeux clés. Cela repose sur une intégration réussie, la formation et des perspectives d'évolution pour les collaborateurs. Une stratégie de recrutement claire est également essentielle pour identifier et attirer les candidats les plus adaptés aux besoins de l'entreprise.

Digitalisation des processus et parcours RH

En juillet, GreenYellow a lancé GreenOne, une solution visant à offrir à ses collaboratrices et collaborateurs plus de visibilité, d'autonomie et d'empowerment dans leur parcours professionnel, tout en simplifiant

les processus de gestion de leurs équipes. GreenOne est un outil agile, global et centré sur l'humain permettant notamment :

- Un accès à l'organigramme de GreenYellow
- Des demandes d'ouverture de poste simplifiées et la lecture de toutes les offres internes
- Une mise à jour autonome des informations personnelles et professionnelles
- Une harmonisation de la campagne annuelle de revue de Performance et de Développement afin que chaque collaborateur bénéficie de la même expérience et puisse échanger sur ses souhaits de développement

Marque employeur et recrutement

En 2024, nous avons renforcé notre marque employeur via une campagne de 11 vidéos permettant de découvrir les « coulisses » de GreenYellow. Ces interviews des fonctions clés chez GreenYellow,

mettent en lumière la vision, les enjeux et les réalisations de chaque département, afin de mieux faire connaître nos métiers et expertises. Chaque année, plusieurs dizaines de jeunes femmes et d'hommes sortis d'école rejoignent également les rangs de GreenYellow. Ils apportent de nouvelles perspectives, contribuent à l'enrichissement continu de nos solutions et à l'accroissement de l'attractivité de nos offres. Il s'agit d'une composante majeure de la dynamique de croissance de l'entreprise. C'est lors de salons, organisés directement dans les écoles, que nous avons l'occasion d'échanger et de recruter ces talents pour des stages ou des contrats en alternance.

Dans le cadre des recrutements et dans toutes les géographies, GreenYellow privilégie les contrats à durée indéterminée (sauf au Vietnam, où la norme locale est différente) afin d'assurer un cadre de travail stable à ses collaborateurs.

Intégration

GreenYellow veille soigneusement à l'intégration des nouvelles recrues, et a mis en place un parcours New Joiner depuis 4 ans, qui se décline en présentations, modules de e-learning et, lorsque c'est pertinent par rapport à la fonction, en visites de sites photovoltaïques. Chaque nouvelle recrue a accès à l'intranet local ainsi qu'à l'intranet Groupe pour accéder aux informations dont il a besoin. L'intégration est aussi un moment clé pour rencontrer des pairs et initier son réseau interne au travers d'évènements plus ou moins formels. Dans plusieurs de nos pays, des petits-déjeuners ont régulièrement lieu, comme au Brésil pour partager les avancées de la filiale ou encore en France pour permettre aux nouveaux de se présenter.

Le « Savoir-être » GreenYellow

En 2024, GreenYellow a conçu son propre modèle de leadership avec un sponsorship fort du COMEX de GreenYellow au plus haut niveau. Son déploiement a été initié en 2024 au travers des réseaux RH et des General Manager, mais également de la campagne de revue de Performance et de Développement. Cet outil définit un cadre commun pour encourager les comportements clés et les compétences transversales au sein des entités GreenYellow, en cohérence avec les quatre ambitions de l'entreprise. Il façonne la "manière GreenYellow" de travailler et de mener les affaires.

Parcours et évolution de carrière

Les parcours de carrière dans une entreprise en forte croissance sont eux-mêmes évolutifs et dépendent des aspirations des collaborateurs. De nouvelles fonctions naissent à mesure que l'entreprise se développe et fait évoluer sa structure (fonctions siège, métiers de l'asset management, métiers de data, ...). Notre culture agile et entrepreneuriale responsabilise chaque collaborateur et l'incite à adapter son parcours en fonction de ses aspirations individuelles, des nouvelles dimensions que son poste peut prendre pour s'adapter à la croissance de GreenYellow, et enfin, des opportunités ouvertes.

Dans toutes nos filiales, nous avons mis en place des entretiens annuels. Ils permettent de faire le bilan de la performance de l'année passée tout en établissant les objectifs de l'année à venir, mais également d'échanger sur les souhaits d'évolution et de développement des collaborateurs. Ce sont des entretiens durant lesquelles les managers sont à l'écoute des souhaits de leur équipe en matière d'évolution, de formations, etc.

La mobilité interne est un facteur majeur de développement des compétences et permet notamment d'accéder rapidement à des rôles de management. En parallèle, GreenYellow a mis en place un réseau RH pour permettre de faire évoluer ses collaborateurs à l'échelle internationale : ces derniers s'enrichissent culturellement et humainement tout en apportant leur savoir-faire et leur expertise technique.

Formation et développement

GreenYellow développe de façon continue les compétences de ses collaborateurs. La formation, en présentiel ou en distanciel, est un axe fort de notre approche. En témoignent notamment :

- l'accès pour tous les collaborateurs à une plateforme de formation en ligne,
- la mise en place d'un programme de formation sur le leadership,
- des formations spécifiques métiers dans l'ensemble de nos géographies.

En Colombie, plus de 40 collaborateurs ont pu profiter de cours d'anglais, un vrai levier pour se développer au sein d'une entreprise internationale comme GreenYellow.

Notre impact

92%

des collaborateurs

ayant eu un entretien de carrière

35h

en moyenne

de formation par employé



Valoriser notre capital humain

L'épanouissement durable notre capital humain, c'est-à-dire de nos collaborateurs, est traité dans notre analyse de double matérialité via les enjeux : *Santé, sécurité et conditions de travail des employés (S11) et Formation et développement des compétences (S22)*.

POLITIQUE & GOUVERNANCE

GreenYellow favorise un environnement propice au bien-être social, impactant directement l'engagement et la motivation de nos collaborateurs. Tout au long de l'année, plusieurs temps forts et actions locales rythment les journées au bureau : journées à thème, séminaires, événements afterwork, sharing live, courses solidaires... Sans oublier les actions phares qui viennent marquer notre engagement. Plusieurs entités ont développé des politiques locales, en lien avec les exigences réglementaires ou mieux-disantes, afin d'assurer un environnement de travail sain et propice à l'épanouissement de chacun.

ACTIONS & AMBITIONS

Couverture médicale

Chez GreenYellow, la santé de nos collaborateurs est une priorité. Une couverture médicale complète et inclusive (mutuelle ou équivalent) est offerte dans toutes nos régions d'activité, conforme aux réglementations locales. Nos politiques RH sont souvent ajustées pour compléter ces dispositifs, notamment pour les congés maternité ou paternité.

Dialogue social

L'épanouissement des collaborateurs passe par un dialogue ouvert avec la direction, facilité par divers comités dans nos pays d'implantation : le CSE en France, le Comité de Convivialité en Colombie, et le "Welfare Committee" en Thaïlande. Ces comités, composés de membres de la direction et de représentants des employés, se réunissent tous les 1 à 2 mois.

Journée solidaire et éco-responsable

En 2021, le Positive Impact Day a été instauré à l'échelle mondiale de GreenYellow. Pendant une journée, l'ensemble des collaborateurs s'unissent pour une cause écoresponsable et solidaire. Cette année, l'EcoDay s'est décliné en plusieurs actions selon les localisations :

- Plantation d'arbres en Colombie, au Vietnam, en Afrique du Sud et en Océan Indien
- Ramassage de déchets en Europe et en Thaïlande
- Actions caritatives au Brésil avec la distribution de plus de 1000 kits scolaires destinés aux enfants des écoles primaires et maternelles de la région de Canoas

Challenge sportif mondial

À l'occasion des Semaines Européennes du Développement Durable, nous avons lancé une nouvelle édition de notre challenge sportif "Plantes Pieds". Tous les collaborateurs sont invités à participer à ce défi de 3 semaines alliant sport, jeu et environnement. Le but ? Marcher, courir ou faire du vélo pour additionner des kilomètres et ainsi incrémenter un compteur de plantation d'arbres. Au cours du dernier challenge, plus de 300 participants ont parcouru près de 60 000 km, et grâce à cet engagement, 800 arbres labellisés *Bas Carbone* ont été plantés dans une forêt près de Pringy (France) l'année suivante.

Sensibilisation aux enjeux climatiques

GreenYellow s'engage activement auprès de ses parties prenantes externes pour favoriser leur éveil à l'urgence climatique. En témoignent, à titre d'exemple, plusieurs initiatives récurrentes :

- En France, depuis 3 ans, des collaborateurs volontaires sensibilisent annuellement 150 collégiens aux enjeux climatiques via *La Fresque du Climat Junior*.
- En Colombie, des collaborateurs se sont engagés comme enseignants bénévoles pour sensibiliser et former les communautés locales à l'installation de systèmes photovoltaïques, en partenariat avec la SENA (Institution publique). De plus, des étudiants de l'Université de Magdalena à Santa Marta ont bénéficié d'une activité pédagogique au cours de laquelle des employés de GreenYellow leur ont expliqué leur quotidien en tant qu'ingénieurs, leurs responsabilités et les impacts positifs de nos projets photovoltaïques.
- En Thaïlande, nos collaborateurs ont sensibilisé 74 étudiants à *La Fresque du Climat* organisée à l'université King Mongkut de Bangkok.



Collaborer avec les institutions

Cette thématique est intégrée dans notre enjeu N°S41 : *Respect des communautés locales (y compris les collectivités, autorités publiques).*

Au travers de ses projets, GreenYellow s'engage en faveur du développement durable des territoires. L'ensemble de nos réalisations constitue autant d'infrastructures décentralisées qui contribuent à la rentabilité et à la souveraineté énergétique des pays dans lesquels nous opérons. C'est pourquoi, nous nous faisons un devoir de soutenir les institutions dans leurs plans nationaux et locaux de transition énergétique.

À l'échelle d'un pays, la mission de GreenYellow consiste principalement à partager son expérience et à éclairer les décisions des institutions publiques en charge de la transition énergétique. Nous intervenons régulièrement auprès des représentants publics nationaux, des ministères de l'énergie, des organismes parapublics du secteur environnemental, ainsi que lors de colloques de l'Union européenne. À travers ces échanges, nous prenons la pleine mesure des ambitions de décarbonation ainsi que des mécanismes de soutien au développement des énergies vertes et aux programmes de réduction des émissions de carbone. En échange, nous leur partageons nos retours d'expérience et les impacts bénéfiques de nos projets, tant sur le plan environnemental qu'économique.

Adhésion aux chambres de commerce : pour un impact plus fort à l'échelle nationale

GreenYellow renforce son ancrage économique et favorise son intégration dans l'écosystème local en adhérant aux différentes chambres de commerce des pays où nos équipes sont présentes. Ces adhésions favorisent la coopération avec les acteurs locaux, facilitent l'accès à des ressources stratégiques et à des opportunités de partenariat, tout en offrant un soutien en matière de réglementation et de développement.

En 2024, GreenYellow Thaïlande a rejoint la Chambre de commerce européenne de Thaïlande (EABC -The European Chamber of Commerce Thailand). L'ambition des équipes thaïlandaises est de pouvoir participer à des événements exclusifs, de contribuer au partage de bonnes pratiques et de promouvoir notre plateforme d'offres en faveur de la transition énergétique auprès des entreprises du pays.

Au Vietnam, GreenYellow continue d'apporter son expertise via la Chambre de commerce et d'industrie France Vietnam (CCIFV). Le CCO de GreenYellow Vietnam, est intervenu lors du *Séminaire sur les stratégies de réduction des émissions de carbone appliquées aux actifs au Vietnam*. Ce fut l'occasion d'apporter à l'auditoire un éclairage financier sur la transition énergétique du pays, et de présenter les bénéfices écologiques ainsi qu'économiques de la plateforme de décarbonation de GreenYellow.

En Colombie, GreenYellow a participé au "Club Verde", organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) France Colombie. Cet événement a accueilli l'ambassadeur de France en Colombie, Frédéric Doré, et a rassemblé divers acteurs engagés dans la durabilité et l'éco-industrie du pays. Le ministre des Mines et de l'Énergie en Colombie, Andrés Camacho Morales, invité spécial de cet événement, a partagé sa vision sur les villes durables, la transition énergétique et les projets menés par des entreprises françaises en faveur de la décarbonation locale.

À l'échelle régionale et de la collectivité : pour être au plus proche des territoires

Dans certains pays, la dynamique économique et environnementale est traitée à la maille régionale. Les réglementations, les infrastructures de réseau ou les mécanismes de soutien sont définis et décidés sur un territoire donné, tout en s'inscrivant dans un écosystème plus global. C'est le cas au Brésil, par exemple, avec un fonctionnement très décentralisé par état. Pour GreenYellow, il importe donc d'avoir

connaissance des normes et des ambitions nationales, mais également de leurs déclinaisons régionales - qui peuvent parfois être source d'opportunités nouvelles. Il est important de démontrer notre savoir-faire et comment nos projets s'inscrivent positivement dans un territoire. Par exemple, GreenYellow do Brasil a reçu la visite de la municipalité de Jaicós, dans le Piauí, sur l'un de ses chantiers solaires. Elias Pereira, Secrétaire des Travaux, et Ivan Marques, Secrétaire de la Communication, ont découvert la centrale en cours de construction, aux côtés des équipes brésiliennes.



PIERRE M.
COUNTRY MANAGER

"GreenYellow est un membre actif depuis plusieurs années du MEDEF Réunion. Ce dernier joue un rôle clé en local dans la représentation des entreprises et la promotion de l'entrepreneuriat sur l'île. La Réunion s'est révélée une des régions les plus actives au niveau national ! En tant que membre de la commission Energie et administrateur, j'ai pu sensibiliser mes pairs, participer aux débats et promouvoir la transition énergétique afin d'accélérer la décarbonation de l'île !"

Impact local et solidarité

L'impact positif autour de nos projets est traité dans notre analyse de double matérialité via les enjeux : *Respect des communautés locales (y compris les collectivités, autorités publiques) (S41) et Ancrage local et développement socio-économique (S42).*

GreenYellow s'engage pleinement dans le développement économique et social des communautés locales où nous opérons, et nous encourageons activement nos collaborateurs à mener des actions caritatives porteuses de sens.

POLITIQUE & GOUVERNANCE

L'intégration locale de GreenYellow est facilitée par la réalisation de projets de solidarité. GreenYellow a mis en place une *Politique de solidarité* qui va au-delà des exigences locales, avec des critères pour maximiser l'impact :

- Programme obligatoire pour les centrales solaires de plus de 10 MWc et incitation pour celles de plus de 5 MWc
- Préférence pour des initiatives durables et récurrentes plutôt que des dons de biens consommables
- Impact orienté par la sélection de 6 Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Évaluation systématique des actions, incluant le nombre de bénéficiaires et, lorsque cela est possible, les retombées économiques

ACTIONS & AMBITIONS

Programmes complets d'intégration

Depuis 2018, GreenYellow exploite une centrale solaire d'une dizaine de MWc intégrée dans le paysage agricole de l'île Maurice. Cette installation a été reconnue par l'ONU grâce à sa certification CDM (Clean Development Mechanism). Son exploitation s'accompagne d'un programme sociétal à long terme visant à apporter de la valeur à l'écosystème local, notamment à une communauté de petits planteurs.

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec l'association Caritas Solitude – Lakaz Lespwar. En 2024, ce partenariat s'est concrétisé par plusieurs actions en faveur des populations locales :

- Installation de lampadaires solaires pour l'éclairage d'un terrain multisport, le sport étant un levier essentiel pour l'éducation des enfants à Maurice.
- Sensibilisation de 25 élèves aux enjeux climatiques via *La Fresque du Climat Junior* et visite de la centrale pour plus de 160 jeunes et étudiants.
- Don de vêtements, livres et jouets pour venir en aide aux familles les plus précaires.

Actions en faveur des conditions de vie (alimentation, santé, énergie...)

Dans le cadre du projet Aurora en Colombie, un enseignement agricole est mis en place pour encourager les élèves du Centre Éducatif El Reparo à gérer durablement les ressources naturelles tout en contribuant à leur alimentation.

De plus, nos équipes colombiennes contribuent à de nombreux dons et installations de lampes et batteries (patinoire de San Juan de Arama, agriculteurs d'Aguja Media, municipalité de l'administration de San Carlos de Guaroa, institution éducative La Católica et la Junta de Acción Comunal du corregimiento de Surimena...)

Dans la zone Australe, nos équipes réunionnaises ont élaboré une aide financière en soutien à la population mahoraise touchée par le cyclone Chido fin 2024.

En Afrique du Sud, 36 femmes ont pu bénéficier de protections hygiéniques durant 1 an grâce à un don de 430 packs via la campagne Million Comforts de Dischem.

Actions pour une éducation de qualité

Les actions de solidarité en faveur de l'éducation sont de deux types : un soutien financier pour encourager les élèves à se scolariser ainsi qu'une implication sur les infrastructures et le contenu éducatif par ailleurs.



Élèves du centre éducatif El Reparo contribuant au jardin potager installé par GreenYellow - Colombie

Depuis 2 ans, GreenYellow Vietnam distribue une bourse à 40 élèves issus de milieux défavorisés du lycée de Cat Hiep (Vietnam). De plus, à l'occasion de la Fête du Nouvel An vietnamien (Têt), plus de 70 habitants de la commune de Cat Hiep ont reçu des cadeaux, marquant notre engagement envers la communauté locale et notre soutien lors de cette célébration traditionnelle.

GreenYellow et Enhol ont collaboré pour mettre en place une solution d'autoconsommation sur le site d'EmyLearning à Corella (Navarre, Espagne). Cette installation sert de salle de classe, offrant aux étudiants un accès direct à un système solaire fonctionnel. Ils peuvent ainsi observer son fonctionnement, découvrir la conversion de l'énergie solaire en électricité, et participer à des projets pratiques et des cours théoriques sur les énergies renouvelables.

Dans le cadre du projet photovoltaïque à Américo de Campo (Brésil), une conférence sur la durabilité a été organisée à l'intention des enfants et plus globalement de la communauté locale. Un don a aussi été effectué, d'environ 60 ensembles de bancs et de tables à deux écoles publiques en réutilisant les déchets de construction de la centrale solaire, et plus de 600 arbres indigènes ont été plantés, une partie de la plantation ayant été effectuée par des élèves des écoles publiques de la région.



G O U V E R N A N C E

Enjeux

G11

Éthique des affaires

G12

Gestion et protection des données

G13

Sécurité & fiabilité des installations
y compris numérique

Éthique et conformité

Dans notre analyse de double matérialité, nous abordons cette thématique sous l'enjeu *Éthique des affaires (G11)*.

La corruption en tant que menace au développement économique, culturel et aux droits de l'Homme demeure un défi majeur pour les entreprises et les nations. Ainsi, la lutte contre la corruption est essentielle pour garantir l'intégrité des opérations commerciales et renforcer la confiance des parties prenantes. Elle est aussi primordiale pour maintenir un environnement de travail éthique et équitable, ainsi que favoriser une concurrence loyale sur le marché.

POLITIQUE & GOUVERNANCE

GreenYellow applique la tolérance zéro à l'égard de tout comportement contraire à l'éthique, plus particulièrement concernant la corruption et le trafic d'influence.

Le Code éthique professionnelle reflète les objectifs de GreenYellow en matière d'intégrité, de conformité et de lutte contre la corruption. Il est aligné avec les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, la *Déclaration des Droits de l'Homme*, la loi française Sapin II et les réglementations locales en la matière.

Il s'applique à l'ensemble des business units, couvrant aussi bien les collaborateurs et que la chaîne de valeur amont de GreenYellow. Il fait partie des clauses contractuelles signées par ces parties prenantes.

L'éthique et la conformité sont placées sous la responsabilité du Déontologue Groupe (Secrétaire Générale et membre du COMEX). Un référent conformité en assure la bonne application dans chaque filiale.

ACTIONS & AMBITIONS

Sapin II & prévention des risques

Partout dans le monde, nos activités sont menées en conformité avec la loi *Sapin II* (France, 2016) ainsi que les réglementations locales. L'évaluation des risques, incluant les risques de corruption, et le plan de prévention sont mis à jour régulièrement.

Ligne d'alerte éthique

GreenYellow met à disposition du personnel, des actionnaires & associés et des sous-traitants de l'entreprise une ligne d'alerte éthique. Ce dispositif permet à une personne de signaler en toute confidentialité et de manière anonyme, tout comportement inapproprié constaté dans le cadre de son activité professionnelle. Cela englobe des situations telles que la corruption, la discrimination, le harcèlement ou encore les abus de biens sociaux. La plateforme indépendante (Whistleblower Software), est accessible via un QR code et un lien web.

Évaluation & engagement de nos parties tierces

Il est primordial que nos parties tierces soient en accord avec nos standards de conformité et adhèrent à nos principes et valeurs. De plus, la loi *Sapin II* impose aux entreprises d'évaluer leur tiers : tout au long de la relation commerciale, nous émettons selon des critères précis, une cotation de risque, permettant d'adapter nos interactions.

Nos partenaires sont analysés via un outil spécifique de Due diligence (LSEG Refinitiv). Également, lors du processus de référencement, nos partenaires doivent signer notre déclaration d'intégrité ainsi que notre Code d'éthique professionnelle.



Formation

Notre Code d'éthique professionnelle contient plusieurs éléments de formations : des guides pour mieux comprendre la corruption et ses enjeux, mais aussi des politiques comme celle encadrant les cadeaux et invitations. De plus, l'ensemble des collaborateurs GreenYellow est invité pour être formé sur le contenu du Code et sur les bases de l'éthique des affaires, la transparence, le respect des collègues, etc. Les populations identifiées comme "à risque" (c'est à dire, toute personne ayant des relations directes avec les tiers de GreenYellow et/ou toute personne ayant un pouvoir de décision) sont conviées pour suivre un programme plus approfondi de formation.

Notre impact

100%
des employés
ayant signé le code d'éthique
professionnelle

Partage de la valeur

En France, la loi sur le partage de la valeur (loi n°2023-1107 du 29 nov 2023) a été adoptée de manière définitive le 22 novembre 2023, et s'articule autour de 4 grands objectifs :

- **Renforcer** le dialogue social sur les classifications,
- **Faciliter** la généralisation des dispositifs de partage de la valeur,
- **Simplifier** la mise en place des dispositifs de partage de la valeur,
- **Développer** l'actionnariat salarié.

La création de valeur ainsi que son partage entre les différentes parties prenantes, que sont les actionnaires, le management, les salariés ou encore les fournisseurs, sont au cœur de la vie de l'entreprise et de son développement. Chez GreenYellow, elle se traduit de façon locale sous des dispositifs variés qui répondent à des enjeux financiers et culturels différents.

Rémunération variable

Chez GreenYellow, la rémunération variable est un élément important du partage de la valeur, puisqu'à tous les niveaux, il existe une part de la rémunération variable indexé sur la performance de l'entreprise. Cette performance combine plusieurs dimensions :

- La dimension collective au niveau du Groupe – intégrant des objectifs économiques (EBITDA, CAPEX, volume signé et volume mis en service, financement levé) et ESG (% Femmes, volume d'émissions évitées, accidentologie)
- La dimension collective au niveau de la business unit du collaborateur (mêmes critères économiques que ceux du niveau Groupe)
- La dimension individuelle quantitative (selon l'activité du collaborateur)
- La dimension individuelle qualitative (à la fois sur des objectifs métiers et des objectifs comportementaux en lien avec le Leadership Competency Model de GreenYellow)

La part variable, en termes de taux d'attente cible dans la rémunération totale, diffère selon les business unit en lien avec les pratiques marché dans chaque pays, selon les fonctions (système spécifique pour les commerciaux notamment) et enfin selon le niveau ou grade (plus le grade est élevé, plus la part est importante).

Intéressement

Depuis sa création, GreenYellow suit un mécanisme d'intéressement collectif qui prend en compte les résultats et performances du Groupe et de la business unit France. Le montant dépend de la réalisation d'objectifs économiques (EBITDA), commerciaux et opérationnels (signature de contrats, mise en service de sites) et de critères sociaux (objectif de 0 accident, sur le périmètre mondial de toutes les sociétés GreenYellow, et intégrant les collaborateurs de l'entreprise et ses sous-traitants).

Ce dernier critère démontre le caractère essentiel des enjeux de Santé et Sécurité, et confirme notre responsabilité collective et notre engagement vis-à-vis de toutes les parties prenantes.

Actionnariat salarié & engagement

En 2024, GreenYellow a lancé sa première campagne d'actionnariat salarié. Cette opération a été menée en collaboration avec un groupe de conseil et de gestion spécialisé en épargne salariale, retraite et actionnariat salarié.

Cette opération d'actionnariat a offert aux 365 collaborateurs de GreenYellow en France la possibilité d'investir via un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) basé sur la valorisation de GreenYellow et intégré à un plan d'Épargne Entreprise. L'initiative a rencontré un vif succès, avec un taux de souscription atteignant 69% dès la première campagne qui s'est déroulée en mai dernier, preuve de l'engagement et du sentiment d'appartenance des collaborateurs au Groupe.



AURÉLIA E.
DEPUTY SECRETARY OF
THE WORKS COUNCIL,
FRANCE

"Dans le cadre d'un dialogue social constructif entre l'employeur et les représentants du personnels, plusieurs initiatives ont été mises en place ces dernières années, parmi lesquelles, le FCPE, qui me semble être un symbole fort. Cela contribue à la reconnaissance du travail accompli au quotidien par l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices, et représente une source de motivation supplémentaire."

L'objectif principal de la campagne d'actionnariat salarié GreenShare est de permettre à l'ensemble des collaborateurs GreenYellow en France de devenir partie prenante de la croissance et du développement du Groupe, en leur offrant la possibilité d'acquérir des actions de l'entreprise à des conditions avantageuses. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de GreenYellow de partager ses succès avec ceux qui y contribuent chaque jour.

La diversité des sources de souscription démontre une réelle confiance des collaborateurs en l'avenir de GreenYellow. Ils ont également pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part du conseil, et ont eu accès à un abondement significatif pour les soutenir dans leurs investissements et favoriser ainsi leur participation sur le fonds GreenYellow.

Gestion et protection des données

Dans notre analyse de matérialité, cet enjeu est traité en G12 : *Gestion et protection des données*.

POLITIQUE & GOUVERNANCE

En France, la protection des données personnelles est régie d'une part par la loi *Informatique et Libertés* du 6 janvier 1978 et plus récemment par la directive européenne RGPD (Règlement général sur la protection des données), entrée en vigueur le 25 mai 2018.

Ce règlement a pour but de protéger les données personnelles et de fixer des règles claires et strictes concernant la collecte et le traitement de ces données. Ce règlement vient aussi renforcer le droit des personnes (droit d'accès, droit à l'oubli, etc.).

La protection des données personnelles collectées et traitées par GreenYellow est essentielle. La politique de protection des données personnelles de GreenYellow est accessible depuis notre site web et a pour but d'informer l'internaute sur les différents traitements effectués par GreenYellow de ses données personnelles. Que ce soit des clients, fournisseurs, collaborateurs ou simple visiteur de notre site web, cette politique expose également les droits (d'accès, de suppression, etc.) et indique la procédure à suivre pour exercer ces droits (à savoir consulter l'adresse suivante dpo@greenyellow.com).

La protection des données personnelles, au sein de GreenYellow, est assurée par le déontologue du Groupe, le compliance officer, le responsable de la sécurité informatique, et leurs équipes. Il s'agit d'un travail commun pour identifier lesdites données, leurs traitements et les outils de gestion y afférents, afin de mettre en place toutes les protections nécessaires et éviter la survenance d'incident.

Un exemple de politique locale (Colombie)

La politique de protection des données de GreenYellow Colombia garantit la sécurité et la confidentialité des données personnelles collectées dans le cadre de ses activités. Elle reflète l'engagement de GreenYellow à se conformer aux lois et réglementations en vigueur, notamment la loi 1581 de 2012, et à mettre régulièrement à jour ses pratiques pour assurer une protection optimale.

S'appliquant à toutes les bases de données contenant des informations personnelles, cette politique concerne toutes les personnes ayant des relations commerciales, légales ou professionnelles avec l'entreprise. Elle définit clairement les rôles et responsabilités des employés et des sous-traitants en matière de gestion des données, en mettant l'accent sur la confidentialité et l'intégrité des informations. Elle précise également les droits des titulaires des données, tels que le droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs informations personnelles. La politique décrit les procédures à suivre pour exercer ces droits et détaille les mesures prises pour protéger les données sensibles et celles des mineurs.

Droit à l'image

À différentes occasions, nos collaborateurs et parties prenantes externes peuvent être photographiés afin d'illustrer certaines actions sur notre site web ou nos réseaux sociaux. Dans ce cadre, ils doivent accorder leur droit d'utilisation de leur image en remplissant une cession de droits, et ce à chaque fois qu'une photo est prise d'eux, ou qu'un événement photographié est organisé.

Cette autorisation couvre tous types d'exploitation (Internet fixe et mobile, téléphonie fixe et mobile, hertzien, câble, satellite, presse, broadcast...), sur tous supports et dans le monde entier, pour une durée déterminée.



Cybersécurité

Nos enjeux liés à la cybersécurité sont traités dans l'enjeu *Sécurité & fiabilité des installations y compris numérique (G13)*.

À partir de 2025, une nouvelle directive sur la cybersécurité (NIS 2) entrera en vigueur en Europe, impliquant un durcissement des obligations pour les entreprises françaises. Cette réglementation vise à améliorer la résilience des infrastructures critiques et plus largement des entreprises face aux cyberattaques. La directive s'appliquera à GreenYellow en tant que fournisseur d'énergie, considéré comme un secteur critique.

L'arrivée de NIS 2 s'inscrit parfaitement dans la démarche initiée chez GreenYellow de fiabilisation du système d'information, notamment avec la mise en place d'un nouveau Plan de Continuité d'Activité (BCP).

POLITIQUE & GOUVERNANCE

Notre politique de cybersécurité, nommée Politique de Sécurité des Systèmes d'Information, prend référence sur la norme ISO 27001, et permet ainsi une gestion structurée des risques. Par les spécificités de nos installations, nous mettons l'accent sur la sécurisation des accès et la protection des données. Elle est placée sous la responsabilité du RSSI (Responsable de la sécurité des systèmes d'information), lui-même certifié ISO 27001 Lead Implementer.

La politique de sécurité couvre toutes les activités, qu'il s'agisse des sites de production d'énergie ou des bureaux GreenYellow dans l'ensemble de nos géographies.

De plus, plusieurs chartes IT ont été déployées à destination des utilisateurs finaux et des administrateurs, définissant clairement les responsabilités et les bonnes pratiques de chacun. Ces chartes renforcent la sensibilisation et la responsabilité de tous envers la sécurité de l'information.

ACTIONS & AMBITIONS

Fiabilisation et isolation des systèmes d'information

Pour garantir une meilleure protection des systèmes, une séparation stricte est mise en place entre les Systèmes d'Informations (SI) industriels et le reste de nos installations. De plus, des règles minimales de sécurité sont appliquées pour renforcer la protection des sites physiques (actifs et bureaux).

Amélioration de la sécurité opérationnelle

La surveillance de nos infrastructures est renforcée avec un monitoring 24/7, permettant une détection continue des menaces. Les principales menaces identifiées sont mises sous contrôle automatique, limitant ainsi leur impact. En complément, des bonnes pratiques opérationnelles sont mises en place et intégrées aux nouvelles chartes utilisateur pour assurer une sécurité renforcée au quotidien.

Sensibilisation et formation des collaborateurs

Pour garantir un niveau de sensibilisation homogène, un parcours de formation sur la cybersécurité est imposé à tous les nouveaux arrivants via notre plateforme de e-learning. Des campagnes mensuelles abordant différentes thématiques de cybersécurité (phishing, ransomware, gestion des secrets, etc.) sont diffusées sur les écrans de tous les bureaux ainsi que via le canal de communication interne.

En parallèle, des messages de sensibilisation adaptés sont envoyés afin d'adapter les recommandations aux besoins de chaque business unit. Enfin, des campagnes de phishing globales et ciblées par métier sont menées, avec des formations spécifiques pour les personnes ayant échoué aux tests.



RAFAEL F.
DIGITAL SOLUTIONS
& IT MANAGER, LATAM

"Chez GreenYellow, le département informatique est réparti dans plusieurs pays.

Au Brésil, je dirige les équipes de support informatique ainsi qu'un centre de services partagés pour les plateformes Salesforce, EasyVision et Power BI.

Ces outils sont essentiels pour assurer les opérations commerciales de GreenYellow, il est donc crucial de surveiller de près la sécurité de ces systèmes."



Taxonomie Européenne

Le règlement sur la Taxonomie Verte est un élément clef du plan d'action de la Commission Européenne sur la finance durable. Il pose les principes d'un système de classification des activités économiques "durables" sur le plan environnemental, répondant à l'atteinte d'un des six objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852 :

1. atténuation du changement climatique ;
2. adaptation au changement climatique ;
3. utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines ;
4. transition vers une économie circulaire ;
5. prévention et contrôle de la pollution ;
6. protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Le processus d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie pour GreenYellow est un engagement complexe mais essentiel pour garantir que les activités de l'entreprise contribuent de manière significative aux objectifs environnementaux de l'UE. En suivant ces étapes rigoureuses, GreenYellow démontre son engagement envers la durabilité et la transparence, renforçant ainsi sa position en tant que leader dans le domaine de l'énergie durable. Ce processus non seulement valorise les initiatives de GreenYellow, mais encourage également d'autres entreprises à adopter des pratiques similaires pour un avenir plus vert et plus durable.

IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES

De façon volontaire, GreenYellow a conduit une analyse préliminaire de la contribution des activités de ses différentes entités à l'objectif d'atténuation du changement climatique. Cette analyse a permis d'identifier les 7 activités contributrices suivantes :

Activité	Illustration par une activité GreenYellow
4.1 Production d'électricité au moyen de la technologie solaire photovoltaïque	La construction et l'exploitation d'installations solaires photovoltaïques
4.10 Stockage de l'électricité	La construction et l'exploitation d'installations stockant de l'électricité et la restituant ensuite sous la forme d'électricité (batteries)
7.3 Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	La construction et l'exploitation d'installations permettant de réaliser des économies d'énergie (pompes à chaleur, LED...)
7.4 Installation, entretien et réparation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les bâtiments (et les places de stationnement attenantes aux bâtiments)	La construction et l'exploitation d'installations de bornes de recharge
7.5 Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments	La construction et l'exploitation d'outils de pilotage
7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	L'installation, la maintenance et la réparation d'installations solaires photovoltaïques
9.3 Services spécialisés en lien avec la performance énergétique des bâtiments	L'exploitation, la maintenance et la réparation d'installations produisant des utilités énergétiques (typiquement frigories ou calories)

ÉVALUATION DES CRITÈRES DE PERFORMANCE

Une fois les activités éligibles identifiées, la deuxième étape consiste à évaluer si ces activités respectent les critères de performance technique spécifiés par la taxonomie. Pour GreenYellow, il s'agit d'une contribution aux objectifs 1 et 2 de la Taxonomie. Ces critères sont conçus pour garantir que les activités contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux sans causer de préjudice significatif à d'autres objectifs.

Pour chaque activité, GreenYellow a établi que :

- **Les critères techniques de contribution substantielle** (mesure de performance et/ou de seuils conditionnels définis dans la réglementation) sont respectés ou non requis (par exemple pour les activités photovoltaïques, aucun seuil particulier). Cette analyse a été effectuée dans le cadre d'une mission de conseil (PwC, 2022/2023).

- **Les critères "minimum safeguards" sont respectés**, c'est-à-dire que ses activités sont effectuées dans le respect de garanties minimales concernant les droits de l'homme, l'éthique des affaires, la fiscalité, la concurrence loyale. L'évaluation du respect de ces critères est faite au niveau groupe à travers un ensemble de politiques et procédures que doit respecter chaque projet. Par exemple, le Code d'Éthique Professionnelle, le Code d'Achat Responsables, les différentes procédures relatives à la loi sur le Devoir de Vigilance et à la loi Sapin II, l'existence d'une ligne d'alerte éthique, etc.

- **Les critères de "Do No Significant Harm" (DNSH) sont respectés** pour la plupart de ses projets : c'est-à-dire que les activités ne doivent pas causer de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux ; les DNSH applicables sont DNSH 2, DNSH 4, DNSH 5 et DNSH 6.

L'évaluation des DNSH est faite soit à l'échelon projet, soit à l'échelon du cluster géographique (zone d'un diamètre 25 km² cf méthodologie d'analyse des risques physiques), soit à l'échelon de la BU.

COLLECTE ET VÉRIFICATION DES DONNÉES

La troisième étape implique la collecte et la vérification des données nécessaires pour prouver l'éligibilité et l'alignement des activités. GreenYellow rassemble les données aussi précises que possible, et vérifiables, selon le schéma ci-dessous. Le rapport de Taxonomie est réalisé dans PowerBI afin d'optimiser la traçabilité et la lecture des indicateurs.

Le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement (CAPEX) et dépenses d'exploitation (OPEX) considérées couvrent l'ensemble des activités du Groupe (avec plus de 90% des flux financiers analysés en détail). Cela correspond au périmètre des sociétés sous son contrôle. Certains flux financiers ne sont pas affectés à un projet particulier. Elles peuvent correspondre par exemple à des groupes de projets ou à des corrections de reporting. Dans ce cas, l'affectation de ces flux à un type de projet est faite manuellement après entretien avec les responsables du contrôle de gestion ou les opérationnels locaux.

Les OPEX à prendre en compte au sens de la Taxonomie (dits "OPEX de maintenance") constituent une sous-partie de l'ensemble des flux financiers identifiés comme "OPEX" dans les données financières de GreenYellow. Afin de modéliser la part éligible et alignable, nous réalisons un échantillonnage de business plans de projets représentatifs et compilons un ratio des "OPEX de maintenance" par type de projet (PV au sol, PV toiture, EE, UAAS...) et par pays.

Table de correspondance ODD

PILIER	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	CIBLES ODD PRINCIPALEMENT IMPACTÉES	NOS ENGAGEMENTS ET NOS ACTIONS	PAGES	
E	ENVIRONNEMENT		7.1 ; 7.2 ; 7.3 9.4 ; 11.3 12.1 ; 12.A	Soutien à la lutte climatique Contribution directe par nos métiers (PV, EE, UAAS, BESS et EVCS). Sensibilisation de nos clients via les fresques du climat.	22 - 23
			8.8 ; 9.1 ; 9.4 13.1 ; 13.3	Adaptation au changement climatique Méthodologie d'analyse précise pour identifier les risques physiques. Identification des impacts, risques et opportunités (de productivité, de marché et de santé/sécurité) à chaque phase d'un projet.	24 - 25
			13.2 15.B	Impact carbone de nos projets Réalisation de notre bilan carbone annuel (scope 1,2 & 3) depuis 2019. Alignement avec la taxonomie européenne. Calcul de nos émissions induites et mise en place de trajectoires de décarbonation. Contribution à la séquestration de carbone et soutien à des projets labellisés.	26 - 27 - 28 - 29 et 52 - 53
			12.2 ; 12.4 ; 12.5 15.1 ; 15.2	Ressources et biodiversité Minimisation de notre impact environnemental (choix de terrains, étude d'impact environnemental, mesures d'adaptation et de compensation). Veille à nos émissions de polluants durant les opérations, gestion raisonnée de l'eau et tri des déchets.	30 - 31
			7.A ; 7.B 17.6 ; 17.7	Promotion de nos métiers Soutien à l'essor des énergies renouvelables dans des pays où elles sont peu développées. Collaborer avec les pairs du secteur pour favoriser l'émergence de nouvelles technologies.	32
S	SOCIAL		3.6 ; 3.8 ; 3.9 ; 3.C 8.8	Santé et sécurité au travail Système ESMS (aligné avec les standards IFC) pour soutenir l'ambition : "Four-Zero targets" Mise en place de plusieurs actions : audits des procédures HSE des filiales, audits sur site, routines HSE, politique Just&Fair, clauses HSE dans nos contrats, signature des Golden Rules pour les parties prenantes internes et externes, ect.	34 - 35 36 - 37
			8.7 12.1 ; 12.6 ; 12.7 16.2 ; 16.5	Supply chain responsable Démarche d'achats responsables : code d'Achats Responsables, cartographie des risques, processus de référencement ajusté, questionnaire ESG pour nos fournisseurs à risque moyen et élevé, audits sociaux de nos fournisseurs, etc.	33
			4.4 ; 4.5 5.1 ; 5.5 ; 5.C 8.5 ; 10.2 ; 10.3 ; 10.4	Cohésion et diversité Programme Diversité & Inclusion (sensibilisations et formations en ligne, calcul de l'index égalité professionnelle, congés paternité pour tous, mesures de recrutement spécifique, etc.).	41
			4.4 ; 4.5 8.5 ; 8.6	Intégration et développement de nos collaborateurs Renforcement de la marque employeur et du "savoir-être" de GY. Programme d'intégration, mobilité interne et/ou internationale, entretien annuel et de carrière et formations adaptées.	42 - 43
			3.8 4.7 10.3 13.3	Valoriser notre capital humain Mobilisation des collaborateurs lors du Positive Impact Day. Événements pour assurer le bien-être et la cohésion des collaborateurs (challenges sportifs, activités team building, etc.). Sensibilisation de nos employés et des jeunes génération aux enjeux climatiques via des ateliers climat (e.g. : La Fresque du Climat). Accès à la santé pour tous (couverture médicale). Dialogue social assuré grâce aux différents comités des filiales.	44
			7.A 9.4 11.3 17.17	Collaborer avec les institutions Adhésions aux chambres de commerce des pays où GreenYellow est présent. Participation à plusieurs évènements (échelle nationale et locale) pour promouvoir nos solutions et accompagner les différents acteurs dans leur transition énergétique.	45
			2.1 ; 2.4 3.3 4.B ; 4.7 8.3	Impact local et solidarité Emploi de main-d'œuvre locale sur les chantiers et dialogue avec les populations environnantes. Politique de solidarité pour la mise en place d'actions à court ou long terme autour de nos projets et soutien à des associations.	46

Table de correspondance ODD

PILIER	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	CIBLES ODD PRINCIPALEMENT IMPACTÉES	NOS ENGAGEMENTS ET NOS ACTIONS	PAGES
G	 	16.5 ; 16.6 17.14	Éthique et conformité Conformité avec la loi Sapin II et prévention des risques via la cartographie des risques. Diffusion du code d'éthique professionnelle, accès à une ligne d'alerte éthique, formations des collaborateurs, évaluation de nos parties tierces, etc.	48
	  	8.5 10.4 16.6	Partage de la valeur Rémunération variable et intéressement. Campagne d'actionariat salarié via un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (France).	49
	 	16.10 17.16	Gestion et protection des données Confidentialité et intégrité des informations. Alignement avec les standards RGPD.	50
	 	16.6 / 16.10 17.8	Cybersécurité Fiabilisation et isolation des systèmes d'information. Sensibilisation et formation des collaborateurs.	51

Table de correspondance GRI

PILIER	STANDARD GRI	NOS ENGAGEMENTS	PAGES
	2-1 ; 2-2 ; 2-3 ; 2-6 ; 2-9 ; 2-12 ; 2 - 13 ; 2-14 ; 2-17 ; 2-22 ; 2 - 28 ; 3-2	<i>Partie introductive</i>	0 - 18
	403-9	<i>Dashboard 'Going Beyond @2030'</i>	19
ENVIRONNEMENT	2-29 ; 305-5	Soutien à la lutte climatique	22 - 23
E	2-29 ; 201-2	Adaptation au changement climatique	24 - 25
	2-29 ; 201-2 ; 302-1 ; 302-4 ; 302-5 ; 305-1 ; 305-2 ; 305-3 ; 305-4 ; 305-5	Impact carbone de nos projets	26 - 27 - 28 - 29
	2 - 29 ; 303-1 ; 304-1 ; 304-2 ; 304-3 ; 304-4 ; 306-1	Ressources et biodiversité	30 - 31
	2-29 ; 2-17 ; 2-23	Promotion de nos métiers	32
	403-1 À 403-9	Santé et sécurité au travail	34 - 35 - 36 - 37
SOCIAL	2-23 ; 2-24 ; 2-29 ; 205-2 ; 308-1 ; 308-2 ; 414-2	Supply chain responsable	38 - 39 - 40
S	2-7 ; 401-3 ; 405-1 ; 405-2	Cohésion et diversité	41
	2-7 ; 404-1 ; 404-2 ; 404-3	Intégration et développement de nos collaborateurs	42 - 43
	401-1 ; 401-2 ; 405-1	Valoriser notre capital humain	44
	2-29	Collaborer avec les institutions	45
	2-29 ; 203-1 ; 413-1	Impact local et solidarité	46
	2-23 ; 2-24 ; 2-26 ; 205-2	Ethique et conformité	48
GOVERNANCE	201-1 ; 203-1 ; 203-2	Partage de la valeur	49
G	2-23 ; 2-27 ; 418-1	Gestion et protection des données	50
	2-23 ; 2-27 ; 418-1	Cybersécurité	51



csr@greenyellow.com